

• DOCUMENT D'ÉTUDES •

DÉCEMBRE 2021
N° 256

Former les demandeurs d'emploi à se former

Que deviennent les bénéficiaires du dispositif Prépa compétences ?

Juliette Ducoulombier
Dares

Résumé

Cette étude propose une évaluation de l'impact du dispositif "Prépa compétences" sur l'entrée en formation et l'accès à l'emploi des demandeurs d'emploi. Ce dispositif original, déployé à partir de juin 2018 dans certains territoires français, s'adresse aux demandeurs d'emploi les moins qualifiés, en leur proposant un accompagnement à la construction d'un projet de formation. Il cherche à la fois à lever les barrières à l'accès à la formation et à permettre la construction d'un projet plus adéquat, permettant d'augmenter la probabilité de retour à l'emploi. Pour tenir compte de la sélection des demandeurs d'emploi et des territoires au sein du programme, deux méthodes d'estimations sont proposées : une méthode de *matching* différence-de-différence, qui compare la trajectoire des bénéficiaires de Prépa compétences à celle de "faux-jumeaux" aux caractéristiques similaires, et une méthode de différence-de-différence instrumentée qui explique la participation à Prépa compétences par un instrument exogène, à savoir la distance séparant le lieu de résidence des demandeurs d'emploi aux centres qui proposent le programme. Les résultats suggèrent que les demandeurs d'emploi qui ont bénéficié de Prépa compétences ont une probabilité d'entrer en formation dans les 12 mois suivant l'entrée dans le dispositif supérieure de 25 points de pourcentage, par rapport à des demandeurs d'emploi ayant des caractéristiques observables identiques. Mais au total, près des trois quarts des personnes qui ont bénéficié du programme n'ont pas suivi de formation dans les six mois, et cette proportion reste de près des deux tiers au bout d'un an. Par ailleurs, aucun effet sur le retour à l'emploi n'est observé, même à un horizon d'un an après l'entrée dans le dispositif.

JEL codes : J240, J680, H430

Keywords : *Low skilled, Formal Training Programs, Unemployment policy, Project evaluation*

Remerciements

Je remercie vivement Philippe Zamora qui a permis la réalisation de ce travail. Mes remerciements s'adressent également à Marc Gurgand et Pauline Givord pour leurs conseils éclairés et leur très grande disponibilité. Un grand merci, enfin, à Anne-Juliette Bessone, Roland Rathelot et Luc Behaghel pour leurs relectures et nos échanges constructifs.

Table des matières

Introduction	5
Le déploiement de Prépa compétences sur les territoires	8
Qu'est-ce que "Prépa compétences" ?	8
Un développement ciblé et progressif, depuis juin 2018, dans une centaine de centres AFPA	9
45 125 bénéficiaires de Prépa compétences retrouvés dans les fichiers administratifs de Pôle emploi	11
Qui sont les bénéficiaires de Prépa compétences ?	12
Une majorité de demandeurs d'emploi peu qualifiés	12
L'évolution des pratiques de prescription de Prépa compétences par les conseillers Pôle emploi	12
L'accès à la formation et à l'emploi des bénéficiaires de Prépa compétences : statistiques descriptives	14
24% d'accès à la formation 6 mois après Prépa compétences	14
Des entrées en formation plus souvent certifiantes et financées par les régions	16
Six mois après l'entrée en Prépa compétences, un bénéficiaire sur cinq est passé par l'emploi	18
Estimation de l'effet de Prépa compétences par <i>matching</i> différence-de-différence	19
Définition géographique des territoires exposés et non exposés au programme	19
Présentation de la stratégie	21
Méthode d'estimation	24
Résultats	27
Estimation de l'effet de Prépa compétences par différence-de-différence instrumentée (<i>fuzzy difference in difference</i>)	32
Présentation de la stratégie	33
Méthode d'estimation	34
Résultats	36
Discussion et conclusion	37
Références	39
Annexes	40
Annexe A: statistiques descriptives	40
Annexe B : Estimation par <i>matching</i> différence-de-différence	41
Annexe C : Estimation par différence-de-différence instrumentée	52

Introduction

En 2019, en France, le taux de chômage des non-diplômés¹ était de 15,5 %, soit 7,1 points plus élevé que la moyenne (8,4 %) et plus de 10 points plus élevé que les titulaires d'un bac+2². Dans ce contexte, encourager la formation des chômeurs, et en particulier des moins qualifiés d'entre eux, s'impose comme l'un des principaux instruments de politiques publiques pour lutter contre le chômage de masse.

En France, la politique de formation des demandeurs d'emploi vise un triple objectif :

- Insérer professionnellement des chômeurs, en cherchant à satisfaire à court et moyen terme les besoins en main d'œuvre des entreprises.
- Dans un contexte d'évolution rapide des besoins de l'économie, sous l'effet notamment de la mondialisation, du progrès technique et de l'automatisation (OCDE, 2019), augmenter le niveau de qualification des demandeurs d'emploi a un effet positif, à plus long terme, sur la croissance potentielle en accroissant le stock de capital humain de l'économie (Lucas, 1988).
- Aider l'insertion sociale, via des actions ciblées qui visent à lutter contre la sélectivité du chômage (formations destinées aux personnes les plus éloignées de l'emploi comme les chômeurs peu qualifiés, les chômeurs de longue durée, etc.).

Si, depuis 1982, la formation des demandeurs d'emploi relève en France de la compétence des régions, on observe depuis une dizaine d'année un retour "volontariste" de l'Etat dans ce domaine, à travers des mesures législatives³ ou budgétaires. En 2013 et en 2014, deux plans successifs ont été lancés, nommés respectivement plan "30 000" et plan "100 000", avec pour objectif de proposer des offres de formation supplémentaires à des demandeurs d'emploi dans des secteurs en tension. En 2016, le plan dit "500 000" a porté une ambition de doublement des entrées en formation au profit des demandeurs d'emploi non qualifiés⁴. Plus récemment, le Plan d'Investissement dans les Compétences, dont l'objectif est de former 1 million de demandeurs d'emploi non qualifiés et 1 million de jeunes sur la période 2018-2022, s'est inscrit dans un mouvement de réforme de la formation professionnelle.

La littérature économique semble justifier un tel effort d'investissement. Dans une méta-analyse portant sur près de 200 études de mesures de politiques actives du marché du travail, Card, Kluve et Weber (2018) soulignent qu'il existe aujourd'hui un relatif consensus, quelles que soient les méthodes utilisées (expérimentales ou non), quant à l'effet de la formation professionnelle qualifiante (par opposition à des formations courtes de type "job search") sur l'insertion des demandeurs d'emploi sur le marché du travail. Sur l'ensemble de ces études, ils trouvent que les formations qui permettent une augmentation du capital humain ont des effets limités sur l'accès à l'emploi à court terme, en raison de l'effet de "lock-in" (Ham et Lalonde, 1996), la formation longue retardant mécaniquement l'entrée sur le marché du travail. À moyen terme (1 à 2 ans après la sortie), ils observent des effets élevés pour la formation longue, de l'ordre de 6,5 et 7 points de pourcentage sur le taux d'emploi. Dans le contexte français, les mêmes ordres de grandeur sont obtenus par Crépon, Ferracci et Fougère (2012) qui utilisent des modèles de durées sur les données administratives des Assedics. Avec des méthodes de *matching* (consistant à comparer des personnes ayant bénéficié de la formation avec d'autres ayant des caractéristiques individuelles identiques), en collectant des données auprès de stagiaires de la formation professionnelle en région Sud en sortie de formation, Bremont et al. (2017) estiment un effet de l'ordre de +6 points sur le taux d'emploi un an après la fin de la formation. Toujours avec ce type de méthodes, Blache (2015) trouve que la formation qualifiante augmente, chez les demandeurs d'emploi adultes français, l'accès à l'emploi durable de 16,3 points de pourcentage au même horizon (contre 16 points de pourcentage pour l'emploi, durable ou non).

La majorité des études portant sur l'effet de la formation professionnelle des demandeurs d'emploi sur le retour à l'emploi insiste, par ailleurs, sur la grande hétérogénéité des effets de tels programmes. En particulier, des effets hétérogènes sont observés en fonction du diplôme et de la durée passée au chômage avant l'entrée en formation, suggérant que les demandeurs d'emploi les plus éloignés du marché du travail bénéficieraient, à la marge, d'effets plus élevés sur le retour à l'emploi - sans consensus, cependant, au sein de la littérature sur ce point. La méta-analyse réalisée par Card et al. (2018), de même que l'étude réalisée par Crépon et al. (2012) en France ou Lammers et Kok (2019) pour les Pays-Bas vont dans ce sens.

¹ Aucun diplôme ou titulaire du brevet de collège.

² Source : INSEE, enquête Emploi.

³ La "loi sur la liberté de choisir son avenir professionnel", adoptée en 2018, initie par exemple une réforme de la formation professionnelle.

⁴ Source : annexe au Projet de Loi de Finances 2018, "La formation professionnelle".

Un paradoxe semble apparaître à ce stade. Pourquoi, en dépit de rendements positifs (voire élevés) et d'investissements importants de la part des pouvoirs publics dans ce sens, les demandeurs d'emploi, et en particulier ceux les plus éloignés de l'emploi, ont-ils moins accès à la formation que la moyenne de la population active ? Déjà en 2004, en se fondant sur les résultats de l'enquête "formation continue" de 2000, Gelot et Minni (2004) évaluent que les chômeurs accèdent deux fois moins que les salariés à la formation continue. Les inégalités d'accès à la formation, entre demandeurs d'emploi et salariés, mais également au sein des demandeurs d'emploi, sont toujours persistantes. En 2018⁵, le taux d'accès annuel à la formation des demandeurs d'emploi non diplômés⁶ était inférieur de deux points à la moyenne des demandeurs d'emploi (respectivement 11,8 % et 13,6 %). Les coûts monétaires et/ou objectivables à l'entrée en formation ne semblent expliquer que partiellement ces inégalités d'accès, les formations autofinancées par les stagiaires ne représentant que 4 %, en moyenne, des entrées en formation⁷. De même, les responsabilités et contraintes familiales ne sont citées que par 8 % des personnes au chômage comme barrière à la formation dans l'enquête sur la formation des adultes de 2012 (Aude et Pommier, 2013).

Le paradoxe observé entre rendements positifs et faible accès à la formation suggère ainsi les limites de l'analyse des décisions d'investissement dans la formation comme un arbitrage coût-bénéfice, fonction des rendements économiques anticipés (Gautié et Gurgand, 2005; Fouarge et al., 2013) et invite à s'intéresser aux barrières à l'accès à la formation des demandeurs d'emploi, et en particulier des moins diplômés d'entre eux. La littérature économique sur le sujet porte principalement sur l'accès à la formation des salariés, mais permet une analogie avec les mécanismes à l'œuvre pour l'accès à la formation des demandeurs d'emploi. Elle suggère d'abord des barrières informationnelles et institutionnelles, à savoir le manque d'information sur l'offre de formation, l'absence de projet de formation défini, ou l'inadéquation entre projet de formation et offre de formation (Windisch, 2015; Dujardins et Rubenson, 2013).

Des données d'enquête, permettant d'interroger les répondants sur les freins à l'accès à la formation, ont par ailleurs mis en avant l'existence de barrières cognitives et non-cognitives. En exploitant les données de l'enquête "formation continue" (2000), Fournier (2004) montre par exemple que les individus les moins qualifiés ressentent moins souvent le besoin de se former. En exploitant des données collectées auprès de salariés néerlandais, Fouarges et de Grib (2013) montrent que la moindre appétence des personnes peu qualifiées pour la formation peut s'expliquer par certaines préférences, comme celle pour le loisir ou l'aversion pour le risque, et par certains traits de personnalité, à l'instar de la confiance en soi ou de l'anxiété face à d'éventuels examens. La corrélation entre familiarité avec le milieu scolaire et appétence pour la formation explique, selon eux, que les plus diplômés se forment davantage. Cette disqualification personnelle pourrait également expliquer une partie des inégalités d'accès à la formation observées entre demandeurs d'emploi et salariés. Aude et Pommier (2013) remarquent, par exemple, que le manque de prérequis est invoqué par 22% des premiers comme obstacle à la formation, contre 8% des seconds.

Ce document d'étude contribue à la littérature sur l'accès à la formation des demandeurs d'emploi peu qualifiés en évaluant l'impact de l'un des programmes nationaux du Plan d'investissement dans les compétences : "Prépa compétences". Ce dispositif de pré-qualification vise à lever les barrières à l'accès à la formation qualifiante en proposant aux demandeurs d'emploi peu qualifiés un parcours de construction de projet de formation pendant plusieurs semaines. Outre l'effet du programme sur l'accès à la formation, nous proposerons également d'identifier son effet sur le retour à l'emploi.

Ce travail d'évaluation utilise les données administratives sur les demandeurs d'emploi issues de Pôle emploi (*Fichier historique des demandeurs d'emploi*), qui permettent d'identifier les bénéficiaires du dispositif (au moment de la prescription de celui-ci par un conseiller), leurs caractéristiques socio-démographiques (âge, sexe, lieu de résidence, situation matrimoniale, niveau de qualification, etc.) et les caractéristiques de leur épisode de demande d'emploi⁸ (ancienneté dans le chômage, autres dispositifs suivis, domaine de l'emploi recherché, expérience dans ce domaine, etc.). L'accès à la formation est identifié grâce aux informations de la *Base régionalisée des stagiaires de la formation professionnelle* (base BREST), qui, en croisant plusieurs fichiers administratifs, offre un suivi exhaustif des entrées en formations sous ce statut depuis 2017. Enfin, les éventuels retours à l'emploi sont mesurés à partir des données des *Mouvements de main-d'œuvre* (MMO), issues des Déclarations sociales nominatives, qui couvrent l'ensemble des contrats de salariés privés depuis 2017. Les données ont été appariées grâce au dispositif de croisement de données administratives *ForCE* (encadré 1).

⁵ Source : INSEE, "bilan Formation-Emploi 2019", données provisoires pour l'année 2018, base BREST.

⁶ Inférieur au baccalauréat.

⁷ Source Pôle emploi, base BREST, moyenne 2004-2013.

⁸ Les épisodes de demande d'emploi sont définis à partir des inscriptions à Pôle emploi. Par convention, on regroupe les épisodes qui sont séparés par moins de 90 jours.

Encadré 1 : Le dispositif ForCE (FORmation, Chômage, Emploi)

Le dispositif ForCE a été mis en place par la Dares et Pôle emploi en 2020. Il s'agit d'un dispositif permanent de croisement des données administratives (individuelles) sur la FORmation, le Chômage et l'Emploi. Ce dispositif permet de reconstruire les trajectoires professionnelles de tous les individus ayant eu contact avec le Service Public de l'Emploi (Pôle emploi ou Missions locales) ou ayant suivi une formation professionnelle prise en charge totalement ou partiellement par les pouvoirs publics. Les données utilisées dans ce travail correspondent au deuxième appariement des données ForCE, réalisé en avril 2021.

Ces données sont constituées par appariement de plusieurs fichiers statistiques⁹ :

- La base des Demandeurs d'emploi (FH), dont le champ porte sur l'ensemble des demandes d'emploi enregistrées par Pôle emploi depuis 2010, jusqu'au troisième trimestre 2020 (extraction du 30 septembre 2020).
- La base des Mouvements de main-d'œuvre (MMO), qui comporte des informations sur les contrats de travail des salariés du privé en France (dates de début et de fin du contrat, nature du contrat, etc.) depuis 2017 et jusqu'au deuxième trimestre 2020 (extraction du 30 juin 2020). Les données des Mouvements de main-d'œuvre sont issues de la Déclaration Sociale Nominative remplie par les employeurs.
- La base Régionalisée des Stagiaires de la formation professionnelle (BREST), qui suit toutes les entrées en formation sous le statut de stagiaire de la formation professionnelle (bénéficiant à ce titre d'une rémunération ou d'une protection sociale au titre des accidents du travail) depuis 2017 et jusqu'au troisième trimestre 2020 (extraction du 30 septembre 2020).

Concrètement, le dispositif ForCE consiste en une table de passage qui relie les identifiants (non signifiants) présents dans chacun de ces fichiers à un identifiant individuel unique, *ID ForCE*. La création de cette table de passage résulte d'un appariement réalisé par le CASD (Centre d'Accès Sécurisé aux Données) sur la base d'un identifiant (signifiant) :

- le NIR (Numéro d'inscription au répertoire, ou numéro de Sécurité sociale) est utilisé pour appairer les bases MMO et FH.
- Les noms/prénoms/date de naissance sont utilisés pour appairer les bases BREST et I-Milo (pour lesquels le NIR n'est pas disponible) aux autres fichiers FH et MMO.

Même si ces différents dispositifs permettent de suivre les trajectoires des bénéficiaires du programme Prépa compétences, et notamment un accès ultérieur à une formation ou un retour à l'emploi, identifier ce qui relève de l'effet propre de ce programme n'est pas immédiat. Par définition, la Prépa compétences est ciblée sur les demandeurs d'emploi les plus éloignés du marché du travail, peu ou pas qualifiés, donc ceux dont les probabilités d'entrée en formation ou de retrouver un emploi sont particulièrement faibles. *A contrario*, parmi ce large public cible, le choix peut être fait de privilégier les personnes ayant déjà commencé à construire un projet d'orientation. Cette motivation peut constituer un moteur qui facilitera l'entrée en formation ou en emploi, indépendamment du programme Prépa compétences.

Par ailleurs, Prépa compétences n'a été déployée sur l'ensemble du territoire de France métropolitaine que de manière progressive. Il y a donc un risque de confondre les effets du dispositif avec les caractéristiques (en termes d'offres de formation ou de dynamismes économiques) des bassins d'emploi dans lesquels il a été mis en place. De ce fait, comparer simplement les trajectoires professionnelles des personnes ayant bénéficié de Prépa compétences et les autres risques de fournir une estimation biaisée de l'effet du dispositif, sans d'ailleurs qu'il soit possible de déterminer dans quel sens. Pour tenter de réduire ces biais, deux méthodes d'estimation sont utilisées ici. Ces deux méthodes reposent sur une stratégie de différences-de-différences, qui s'appuie sur le calendrier progressif de déploiement du

⁹ Outre les trois fichiers décrits ici, le dispositif contient également celui des données I-Milo issues des Missions locales.

dispositif. Il s'agit de comparer les évolutions observées sur des territoires où le dispositif a été mis en place et d'autres où il ne l'a pas encore été, par rapport à la situation qui prévalait initialement dans ces mêmes territoires. Cette méthode permet de réduire les biais liés aux différences conjoncturelles et territoriales. Pour réduire les biais liés à la sélection endogène des bénéficiaires dans le dispositif, deux variantes sont utilisées. La première consiste à réduire ces biais par une méthode de *matching*, en comparant la situation de chaque bénéficiaire du programme avec un demandeur d'emploi ayant des caractéristiques liées à l'entrée en formation ou au retour à l'emploi les plus proches possibles, et qui réside dans un territoire ne proposant pas le dispositif. Cette méthode permet d'estimer sans biais l'effet de Prépa compétences, sous l'hypothèse "d'indépendance conditionnelle", c'est-à-dire que l'entrée dans le programme ne s'explique pas par des caractéristiques qui ne seraient pas observées dans les données. La deuxième méthode s'affranchit de cette hypothèse, en utilisant une stratégie de variable instrumentale. Elle utilise le fait que la distance entre le lieu de résidence des demandeurs d'emploi aux centres où est proposé le programme explique en partie l'entrée dans le programme, alors qu'il est probable qu'elle n'est pas liée à une motivation intrinsèque pour ce programme. Si cette deuxième méthode repose sur des hypothèses moins fortes que la première, elle présente le défaut de réduire considérablement la puissance statistique du modèle et donc la capacité à détecter des effets du programme.

Le déploiement de Prépa compétences sur les territoires

Qu'est-ce que "Prépa compétences" ?

Le dispositif Prépa compétences fait partie du Plan d'Investissement dans les Compétences, mis en place sur la durée du quinquennat en cours (2018-2022). Ce plan, doté d'un budget de 15 milliards d'euros environ sur cinq ans, vise à agir sur les compétences afin de lutter contre le chômage. Prenant la forme de "Pactes régionaux", définissant des actions locales ainsi que de plusieurs expérimentations nationales, il est axé, d'une part, sur la formation des demandeurs d'emploi peu qualifiés, pour lesquels il fixe l'objectif de financement d'un million d'actions de formation, et d'autre part sur des mesures d'accompagnement et de formation pour un million de jeunes (demandeurs d'emploi ou non) faiblement qualifiés. Le dispositif Prépa compétences s'intègre à ce premier axe.

Ce programme s'adresse à des demandeurs d'emploi désireux d'entrer dans un parcours de formation, mais dont le projet n'est pas complètement établi (pour une description approfondie du programme, voir le rapport d'étude sur l'impact du programme « Prépa compétences » sur l'accès à la formation des demandeurs d'emploi dans le cadre du PIC, mené pour le compte du comité scientifique d'évaluation du PIC¹⁰). Il s'agit d'un programme sélectif, dans le sens où il est prescrit par les conseillers Pôle emploi sur la base de la motivation à construire un "projet" de formation ou métier pour lequel le demandeur d'emploi n'est pas qualifié - l'appréciation de ce "projet" étant laissée aux conseillers. Sans que cela constitue une contrainte stricte, il s'adresse en priorité aux demandeurs d'emploi non titulaires du baccalauréat, ci-après désignés comme "Public PIC". La mise en place du programme est confiée aux différentes antennes locales de l'AFPA¹¹, qui accueillent les bénéficiaires.

L'organisation de Prépa compétences a été pensée pour permettre la construction de parcours individualisés, adaptés aux compétences du demandeur d'emploi (et notamment à celles qu'il doit acquérir pour entrer en formation). Pour cela, la durée des programmes Prépa compétences est hétérogène, allant de 2 à 8 semaines selon les besoins et désirs du demandeur d'emploi. Le programme se décline en quatre phases :

1. Un diagnostic de la situation des personnes et de leurs projets, sous la forme d'entretiens auprès d'un "référént de parcours" au sein de l'AFPA, qui aboutit à la construction d'un "parcours personnalisé" définissant les ateliers à suivre et objectifs attendus à la Prépa compétences (1 à 4 jours).
2. La construction du projet d'accès à la qualification, au travers d'ateliers collectifs permettant de découvrir ou d'affiner la représentation des métiers ou secteurs d'activité visés, ainsi que les pré-requis nécessaires (4 à 12 jours).
3. La mobilisation du socle de prérequis nécessaires, sous la forme d'ateliers collectifs permettant de "s'entraîner aux compétences numériques métiers", "s'entraîner aux compétences de base métier" ou de "développer ses

¹⁰ Élise Crovella et al. "Etude de l'impact du programme Prépa compétences sur l'accès à la formation des demandeurs d'emploi dans la cadre du PIC". Rapport d'étude 007 (août 2021). DARES.

¹¹ Agence nationale pour la formation professionnelle des adultes.

compétences à conduire un projet de formation" (chaque atelier durant 4 jours, pour une durée totale de 12 jours maximum).

4. Sécurisation de la réalisation du parcours d'accès à la formation : cette phase prend la forme d'un conseil individualisé entre la personne accompagnée et le "référént de parcours". Le plan personnalisé doit être suffisamment précis pour permettre au conseiller en charge de l'accompagnement de Pôle emploi d'organiser la réalisation effective du parcours d'accès à la qualification et l'entrée en formation de la personne accompagnée le plus rapidement possible.

Ce programme se fixe un double objectif, défini notamment au regard des insuffisances et limites observées à l'issue du plan 500 000 formations¹². D'abord, un objectif quantitatif. Prépa compétences vise, en premier lieu, à augmenter le taux d'accès à la formation qualifiante des demandeurs d'emploi les moins qualifiés (le "Public PIC"). Cette "formation à la formation" vise à déclencher, éventuellement, auprès de l'intéressé un regain de confiance en soi et de motivation à la qualification ou, au contraire, une prise de conscience des efforts à accomplir. Elle permet, par ailleurs, de lever certaines barrières institutionnelles à la formation, en l'accompagnant dans ses démarches administratives pour s'inscrire dans un parcours de formation. Ensuite, un objectif plus qualitatif. Les parcours Prépa compétences doivent permettre de limiter les abandons de formation et d'augmenter, à terme, les rendements de la formation en termes de retour à l'emploi grâce à la construction de parcours de formation plus ciblés et cohérents.

Un développement ciblé et progressif, depuis juin 2018, dans une centaine de centres AFPA

Parmi les 173 centres de formation de l'AFPA¹³, 100 proposent, à la fin de l'année 2020, le dispositif de la Prépa compétences¹⁴ (Figure 1a). Le déploiement du programme dans ces 100 centres a été progressif, entre juin 2018 et mai 2019. A ce titre, on peut distinguer cinq "vagues" trimestrielles d'entrées dans le programme, qui concernent respectivement 9, 65, 13, 10 et 2 centres AFPA (Figure 1b). L'analyse des vagues de démarrage du dispositif révèle des profils régionaux : les premières expérimentations ont d'abord concerné les régions Auvergne-Rhône-Alpes, la Nouvelle Aquitaine, l'Île de France et les Hauts de France. Dans un second temps, le programme s'est déployé en Occitanie. Dans l'ensemble, le déploiement du dispositif a été moindre dans le centre de la France, notamment en Centre-Val de Loire, ainsi qu'en Normandie et en Bretagne.

Les territoires où Prépa compétences est proposée ne sont pas représentatifs de l'ensemble du territoire français. L'implantation des centres AFPA sur le territoire est, d'abord, inégale : ces derniers sont souvent concentrés dans les principales aires urbaines, surtout en périphérie des villes "centres". Qu'ils soient concernés ou non par le programme "Prépa compétences", les centres AFPA se situent beaucoup plus souvent dans des zones identifiées comme "Quartier Prioritaire de la Ville" (15 % des demandeurs d'emploi inscrits dans les territoires où il y a une AFPA résident en QPV, contre 5% des demandeurs d'emploi inscrits dans un territoire sans AFPA), et presque jamais dans des "Zones de revitalisation rurale" (respectivement 4 % et 21 %).

Un deuxième niveau de sélection s'opère au sein de l'ensemble des centres AFPA, parmi ceux qui participent au programme. D'après le Ministère du Travail¹⁵, cette sélection s'est opérée sur deux critères : d'une part, la proximité aux bassins de vie des publics cibles, d'autre part la capacité d'accueil des antennes. Cependant, il est difficile de déterminer la manière dont ces critères ont été appliqués en pratique. On observe qu'en général, les territoires où le programme Prépa compétences est proposé en 2020 se caractérisent par une part plus faible de demandeurs d'emploi non diplômés, considérés comme prioritaires par le Plan d'investissement dans les compétences (table 1), à l'exception des territoires où Prépa compétences a été déployée au 1er trimestre 2019 (vague 4). Ces territoires sont plus souvent identifiés comme "quartiers prioritaires de la ville", ce qui explique qu'ils sont caractérisés par une part plus élevée de demandeurs d'emploi étrangers. Il est possible que ce soit ce critère de classification, plus facilement mobilisable, qui ait été retenu, ainsi que la capacité des centres.

¹² Voir, pour cela, le rapport d'évaluation du plan "500 000 formations supplémentaires", 2017. https://dares.travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/rapport_plan_500_000_vf.pdf

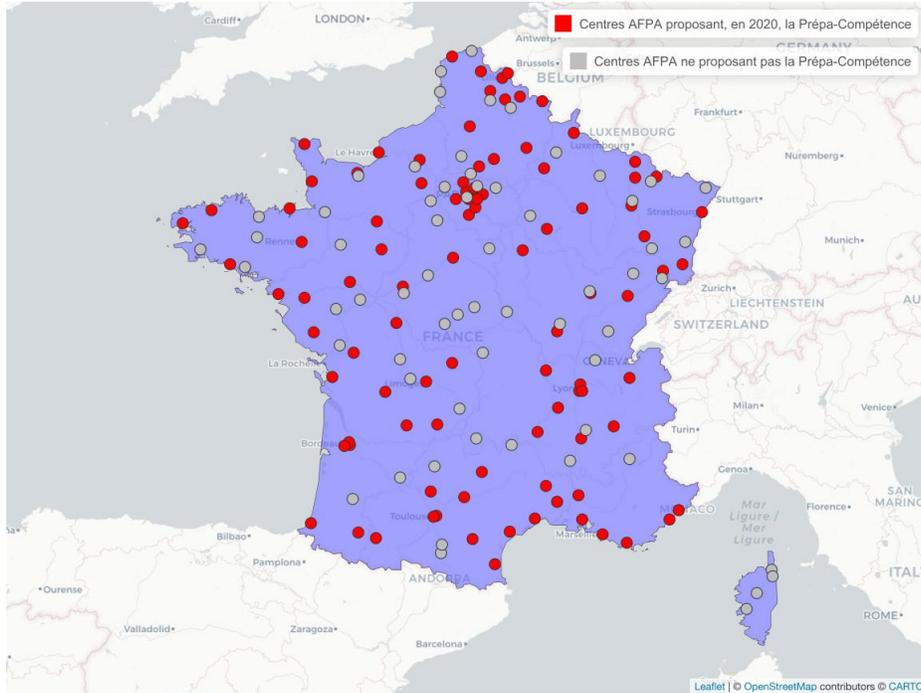
¹³ Les centres de l'AFPA sont les centres de formation accueillant des stagiaires de la formation professionnelle, par opposition aux directions régionales et "antennes" de l'AFPA.

¹⁴ A noter que le programme n'est, au moment de la réalisation de cette étude, proposé ni en Corse ni en Outre-Mer.

¹⁵ Cahier des charges du déploiement national de la Prépa compétences, Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle (DGEFP), juin 2018.

Figure 1- Distribution des caractéristiques des demandeurs d'emploi selon leur lieu de résidence, selon les zones concernées ou non par Prépa-compétence

(a) Centres AFPA traités et non traités



(b) Centres AFPA traités, par vague de déploiement du programme

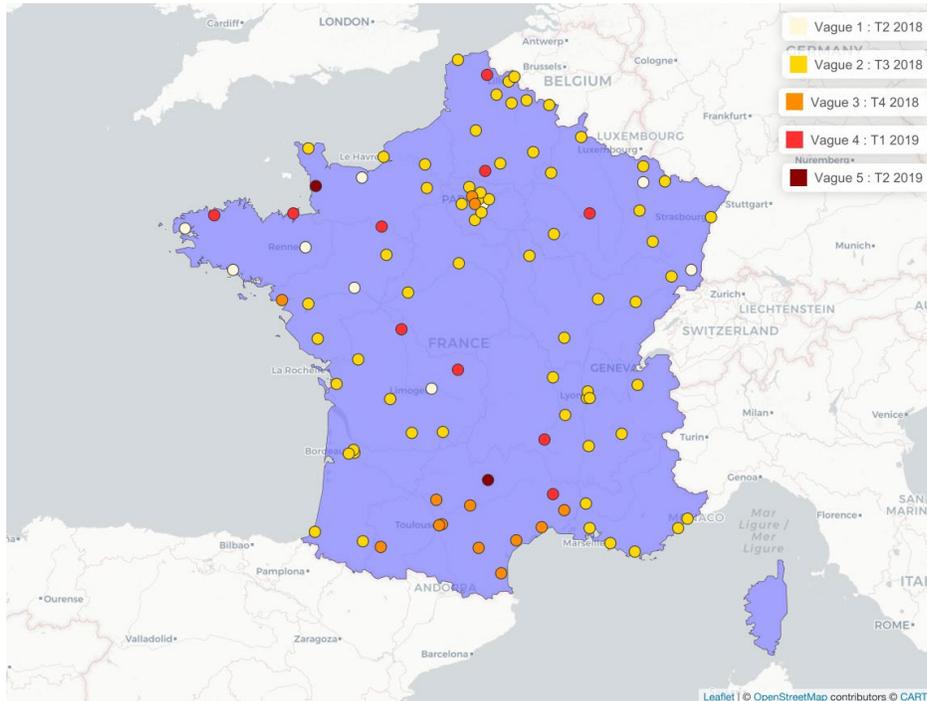


Table 1. Distribution des caractéristiques des demandeurs d'emploi selon leur lieu de résidence, selon les zones concernées ou non par Prépa compétences

Part des caractéristiques (en %) des demandeurs d'emploi, par lieu de résidence du demandeur d'emploi								
		Zone non exposée à Prépa compétences		Zone exposée à Prépa compétences				
		Territoire sans AFPA	Territoire* avec une AFPA non traitée	Territoire* traité en vague 1	Territoire* traité en vague 2	Territoire* traité en vague 3	Territoire* traité en vague 4	Territoire* traité en vague 5
Caractéristique socio-démographiques								
Niveau de Formation	Public PIC	54%	54%	47%	47%	45%	57%	51%
Sexe	Hommes	49%	50%	51%	51%	50%	50%	49%
Age	16 - 25 ans	29%	30%	30%	27%	27%	31%	33%
	26 - 50 ans	56%	57%	58%	60%	60%	56%	54%
	Plus de 51 ans	15%	13%	12%	13%	13%	14%	13%
Nationalité	Française	92%	84%	81%	80%	81%	88%	91%
	Union européenne (hors France)	2%	3%	3%	3%	4%	1%	2%
	Hors union européenne	5%	12%	15%	15%	13%	9%	7%
Résident territoire cible	ZRR	21%	5%	0%	1%	2%	2%	57%
	QPV	5%	15%	16%	18%	13%	17%	6%

Champ : ensemble des demandeurs d'emploi ayant connu au moins un épisode de chômage depuis janvier 2018, en catégories A à D.

Source : FH (jusqu'au T3 2020)

* Les territoires sont définis comme l'ensemble des communes situées dans un rayon de 5km autour d'une AFPA.

On observe, enfin, une certaine hétérogénéité entre les centres où a été déployé le programme. En particulier, les deux territoires qui ont été concernés "en dernier" par le déploiement de Prépa compétences (vague 5, au deuxième trimestre 2019) sont plus souvent ruraux (57% de ZRR, contre moins de 2% pour les autres territoires où Prépa compétences existe) et comptent une part plus faible de demandeurs d'emploi étrangers.

45 125 bénéficiaires de Prépa compétences retrouvés dans les fichiers administratifs de Pôle emploi

Un objectif de 30 000 entrées pendant la phase d'expérimentation (juin 2018 à juin 2019), puis de 40 000 bénéficiaires par an avait été fixé lors du déploiement du programme. Les données de Pôle emploi permettent d'identifier 45 125 bénéficiaires de Prépa compétences entre juin 2018 (date de déploiement du programme) et septembre 2020, qui étaient inscrits comme demandeurs d'emploi dans le même temps.

L'analyse des flux d'entrées dans le dispositif révèle un "effet démarrage" important. Le nombre de bénéficiaires de Prépa compétences augmente continuellement en 2018, à mesure que le dispositif s'étend à de nouveaux territoires. En 2019, les entrées en Prépa compétences diminuent relativement (9 111 entrées au premier trimestre 2020, environ 6 000 aux trimestres suivants), avant de chuter drastiquement en 2020 dans le contexte de la crise du Covid-19 - bien que les formations Prépa compétences aient été, le plus souvent, maintenues à distance pendant la crise sanitaire.

Table 2. Volumes d'entrées en Prépa compétences par trimestre

Volumes d'entrées en Prépa compétences, par trimestre											
Trimestre d'entrée en Prépa compétences	T2 2018	T3 2018	T4 2018	T1 2019	T2 2019	T3 2019	T4 2019	T1 2020	T2 2020	T3 2020	TOTAL
Effectif	199	2 558	6 306	9 111	6 878	5 948	5 973	4 704	2 314	1 134	45 125

Champ : ensemble des demandeurs d'emploi qui ont bénéficié de Prépa compétences.

Source : Dares, base Formation, chômage et emploi (Force), vague 2.

Qui sont les bénéficiaires de Prépa compétences ?

Une majorité de demandeurs d'emploi peu qualifiés

Les personnes inscrites à Pôle emploi et qui sont ensuite entrées en Prépa compétences ont un profil spécifique par rapport à l'ensemble des demandeurs d'emploi inscrits sur la période (table 3). Conformément aux critères de sélection définis lors de la conception du programme, 82% des bénéficiaires de Prépa compétences sont identifiés comme "Public PIC", c'est-à-dire avec une qualification inférieure au niveau baccalauréat, alors que ces derniers représentent environ la moitié des demandeurs d'emploi qui ont connu au moins un épisode de chômage depuis 2018. Par ailleurs, les demandeurs d'emploi les plus jeunes (16-25 ans) et les plus âgés sont sous-représentés parmi les bénéficiaires de Prépa compétences, dont ont surtout bénéficié les adultes âgés de 26 à 50 ans (72% des traités). Ces observations concordent avec les objectifs impartis au programme, compte tenu de l'existence de dispositifs spécifiques pour les jeunes et de rendements moindres de la formation professionnelle pour les actifs en fin de carrière. Enfin, il est à noter que les demandeurs d'emploi d'origine étrangère sont très largement sur-représentés parmi les bénéficiaires de Prépa compétences (23% de bénéficiaires ont la nationalité d'un pays situé hors de l'UE, contre 10% des autres demandeurs d'emploi).

Autre facteur pouvant témoigner d'un besoin de se former, 31% des bénéficiaires de Prépa compétences ne disposent d'aucune expérience dans le domaine (ROME) où ils cherchent un emploi (contre 28% des demandeurs d'emploi non bénéficiaires). Les emplois recherchés par ces derniers relèvent, le plus souvent, du secteur des services, avec en première position les services à la personne (19%), le commerce et la vente (17%) puis le transport et la logistique (13%).

L'évolution des pratiques de prescription de Prépa compétences par les conseillers Pôle emploi

Une analyse plus précise, en isolant les différentes cohortes de bénéficiaires de Prépa compétences, suggère que les pratiques de prescription de Prépa compétences ont évolué depuis la mise en place du dispositif.

D'abord, la part de non diplômés ("Public PIC") parmi les bénéficiaires du dispositif a décliné tendanciellement depuis sa mise en place (figure 2a). Cette diminution tendancielle est observée pour chacune des vagues de déploiement du dispositif (figure A.1 en annexe), et peut traduire une difficulté à remplir des places sur une période longue. Cette diminution peut également provenir des besoins identifiés sur le terrain de sécuriser l'entrée en formation y compris pour les publics post-bac ou les personnes en reconversion professionnelle notamment suite à la crise sanitaire. Cet élargissement de la cible est de fait nettement plus sensible à partir du premier trimestre 2020 (85% de non diplômés au premier trimestre 2019, 71% au deuxième trimestre 2020). Dans le même sens (figure 2b), la part de jeunes (16-25 ans) qui ne constituaient pas *a priori* le cœur de la cible du dispositif a largement augmenté pendant la crise sanitaire (16,8% de jeunes au premier trimestre 2019, 23% au deuxième trimestre 2020).

Par ailleurs, la place attribuée à Prépa compétences dans les parcours de retour vers l'emploi, construits en lien avec les conseillers Pôle emploi, a évolué depuis 2018. La réalisation de Prépa compétences intervient aujourd'hui, en moyenne, plus tardivement dans l'épisode de demande d'emploi (en moyenne, les bénéficiaires de Prépa compétences peu diplômés ont passé 15 mois au chômage avant d'entrer dans le dispositif en 2018, un an lorsqu'ils ont un diplôme supérieur au bac, contre respectivement 17 mois et 15 mois en 2020, figure 2c). De plus, la réalisation de Prépa compétences intervient souvent, pour les premières cohortes de bénéficiaires, après la réalisation d'un autre dispositif de "construction de projet" proposé par Pôle emploi, Activ'Projet (18% des bénéficiaires de Prépa compétences au T2 2018 ont réalisé, en amont, Activ'Projet). D'une durée plus courte que Prépa compétences, le dispositif Activ'Projet s'adresse à des demandeurs d'emploi n'ayant pas encore formalisé leur "projet professionnel", mais peut participer à la construction d'un projet d'entrée en formation. La part de ces "doubles parcours" a cependant diminué au cours du

temps, puisque seuls 5% des bénéficiaires de Prépa compétences au troisième trimestre 2020 ont réalisé Activ'Projet en amont.

Table 3. Distribution des caractéristiques moyennes des demandeurs d'emploi (en %), selon qu'ils ont suivi Prépa compétences ou non

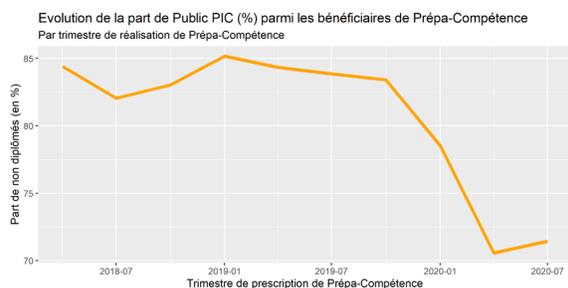
Part des caractéristiques (en %) des demandeurs d'emploi, par groupe de traitement			
		Non bénéficiaire Prépa compétences	Bénéficiaire Prépa compétences
Caractéristique socio-démographiques			
Niveau de Formation	Public PIC	50%	82%
Sexe	Hommes	50%	52%
Age	16 - 25 ans	28%	17%
	26 - 50 ans	58%	72%
	Plus de 51 ans	14%	10%
Nationalité	Française	86%	73%
	Union européenne (hors France)	3%	2%
	Hors union européenne	10%	23%
Résident territoire cible	ZRR	11%	5%
	QPV	11%	20%
Caractéristique de la demande d'emploi en cours			
Expérience dans le ROME recherché	Pas d'expérience	28%	31%
ROME	Agriculture	4%	3%
	Arts	1%	1%
	Banque/assurance	1%	0%
	BTP	8%	10%
	Commerce et vente	15%	17%
	Communication et medias	2%	1%
	Industrie	7%	7%
	Loisirs/tourisme	10%	10%
	Maintenance/installation	4%	5%
	Sante	4%	3%
	Service à la personne	17%	19%
	Spectacle	1%	0%
	Support entreprises	12%	9%
Transport/logistique	9%	13%	

Champ : ensemble des demandeurs d'emploi ayant connu au moins un épisode de chômage depuis janvier 2018, en catégories A à D.

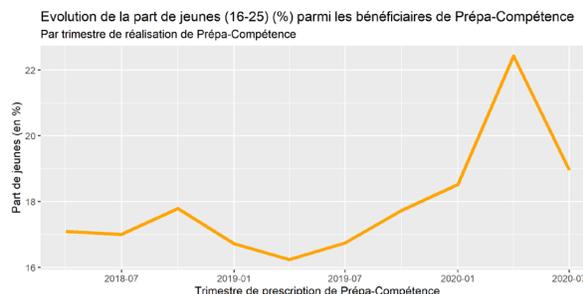
Source : FH (jusqu'au T3 2020)

Figure 2- Evolution des caractéristiques des bénéficiaires de Prépa compétences

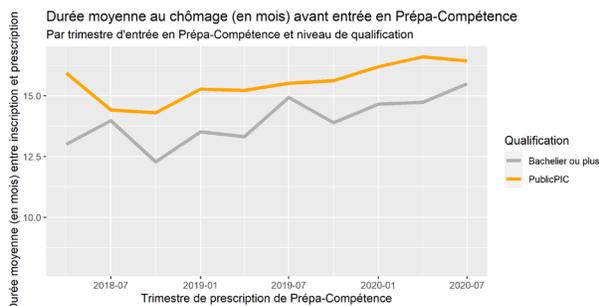
(a) Part de non diplômés



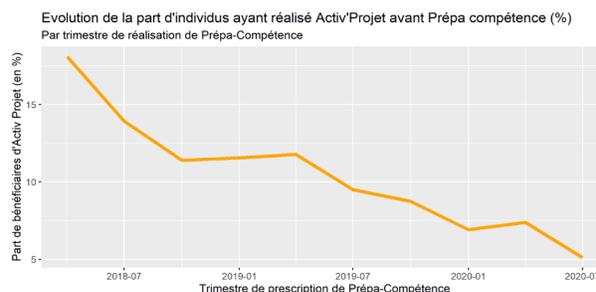
(b) Part des moins de 25 ans



(c) Durée au chômage avant l'entrée en Prépa compétences



(d) Part des bénéficiaires d'Activ-Projet



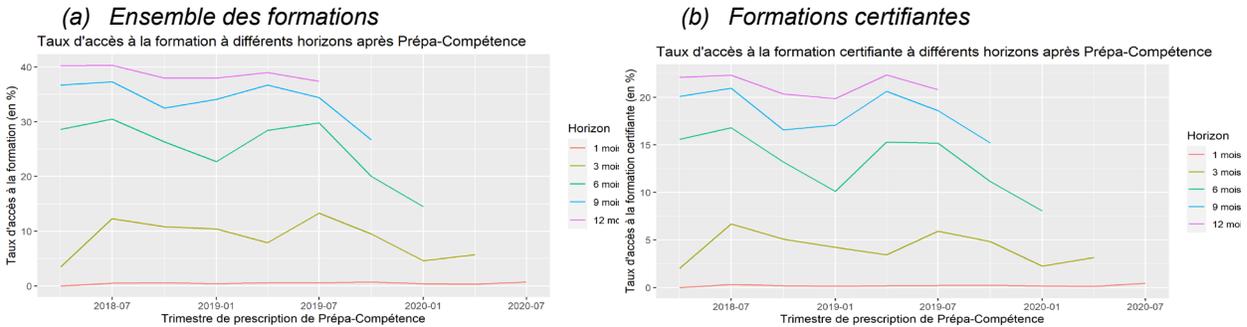
L'accès à la formation et à l'emploi des bénéficiaires de Prépa compétences : statistiques descriptives

24% d'accès à la formation 6 mois après Prépa compétences

L'un des principaux objectifs de Prépa compétences est de sécuriser l'accès à la formation certifiante en sortie de parcours. Depuis la mise en place du dispositif, 9,5% des bénéficiaires de Prépa compétences sont entrés en formation dans les trois mois suivant la prescription du dispositif (durée qui comprend à la fois la réalisation du parcours Prépa compétences - 2 à 8 semaines - et l'attente éventuelle avant d'entrer en formation), et 4,4% en formation certifiante. La majorité des entrées en formation à l'issue de Prépa compétences ont lieu dans les 6 mois après la prescription du dispositif, où le taux d'accès à la formation atteint 24% (et 12,5% pour la formation certifiante). Un an après la prescription de Prépa compétences, les taux d'accès à la formation atteignent respectivement 38% et 21% pour l'ensemble des formations et les formations certifiantes. Ces entrées en formation à des horizons plus lointains (i.e entre 6 mois et 12 mois après la prescription du dispositif) traduisent l'existence, dans certains cas, d'une difficulté du

dispositif à sécuriser rapidement l'entrée en formation, en raison notamment des délais liés à la mobilisation d'un financement¹⁶.

Figure 3. Taux d'accès à la formation (en pourcentages) à différents horizons depuis Prépa compétences



La figure 3 détaille ces indicateurs cumulatifs d'accès à la formation après Prépa compétences par trimestre de prescription du dispositif. Pour l'ensemble des formations comme pour les formations certifiantes, les taux d'accès à 12 mois sont relativement stables sur l'ensemble de la période, avant la crise sanitaire. En revanche, les accès à la formation "rapides" en sortie de dispositif connaissent des variations plus importantes. Cette volatilité peut être en partie liée au calendrier des entrées en formation, souvent aligné sur l'année scolaire (ce qui pourrait expliquer la baisse des taux d'accès à 6 mois observée pour les entrants dans le programme au premier trimestre 2019, même si on manque d'éléments pour interpréter ces évolutions avec certitude). Par ailleurs, la crise sanitaire liée au Covid-19 a très largement détérioré l'accès à la formation à court terme des bénéficiaires de Prépa compétences. Les données administratives analysées, qui couvrent l'accès à la formation jusqu'au troisième trimestre 2020, ne permettent pas aujourd'hui d'analyser l'effet de la crise sanitaire sur l'accès à la formation à plus long terme (la dernière cohorte de bénéficiaires pour laquelle on observe l'accès à la formation à 12 mois est celle du troisième trimestre 2019).

La décomposition des taux d'accès à la formation 6 mois après la sortie du dispositif (pour cet indicateur, la dernière cohorte observée totalement est celle du premier trimestre 2020) suggère des différences, selon les caractéristiques des demandeurs d'emploi, dans l'accès à la formation après Prépa compétences (table 4). Parmi les bénéficiaires avec un diplôme inférieur au baccalauréat, 24% ont entamé une formation dans les 6 mois après la prescription du dispositif, un taux un peu plus faible que parmi les bénéficiaires plus diplômés (28%). En revanche, les jeunes (16-25 ans) qui réalisent un parcours Prépa compétences accèdent moins souvent à la formation que leurs aînés (20%, contre 25% pour les plus de 25 ans). Les taux d'accès à la formation à six mois sont très légèrement supérieurs pour les hommes (25%) que pour les femmes (23%), tandis que les écarts apparaissent faibles selon la nationalité.

Les éventuels dispositifs auxquels peut être associé Prépa compétences, pour alimenter ou préciser la construction d'un projet de métier et d'accès à la qualification, agissent également sur l'accès à la formation. A noter qu'il s'agit, ici, de comparaisons simples de moyennes, qui ne prennent pas en compte le fait que les demandeurs d'emploi concernés peuvent avoir des caractéristiques différentes de l'ensemble des bénéficiaires de Prépa compétences. Alors que les doubles parcours Activ-Projet et Prépa compétences ne se traduisent pas, en moyenne, par une amélioration des taux d'accès à la formation, les demandeurs d'emploi qui ont réalisé une Période de Mise en Situation professionnelle avant Prépa compétences ou pendant Prépa compétences accèdent, en moyenne, plus souvent à la formation en sortie de parcours (30% d'accès à la formation lorsque Prépa compétences suit une Période de Mise en Situation professionnelle, 37% lorsque la Période de Mise en Situation professionnelle est réalisée pendant Prépa compétences). Cependant, il est possible que les bénéficiaires de Prépa compétences qui sont passés par ces dispositifs soient aussi ceux qui avaient *ex ante* des caractéristiques propres qui les rendaient plus à même de suivre une formation, et il n'est donc pas possible d'interpréter ces statistiques de manière causale.

¹⁶ Voir le rapport d'évaluation qualitative de Prépa compétences mené pour le compte du comité scientifique du PIC. Élise Crovella et al. "Etude de l'impact du programme Prépa compétences sur l'accès à la formation des demandeurs d'emploi dans le cadre du PIC. Rapport d'étude 007 (août 2021). DARES.

Table 4. Décomposition des taux d'accès à la formation 6 mois après Prépa compétences, par groupe

Taux d'accès à la formation (en pourcentage) à 6 mois après la prescription de Prépa compétences, par groupe			
En gris : dont formations certifiantes			
Ensemble des bénéficiaires de Prépa compétences		24%	13%
Caractéristique socio-démographiques			
Niveau de Formation	Public PIC	24%	12%
	Bachelier ou plus	28%	14%
Sexe	Femmes	23%	12%
	Hommes	25%	13%
Age	16 - 25 ans	20%	10%
	26 - 50 ans	25%	13%
	Plus de 51 ans	25%	12%
Nationalité	Française	24%	13%
	Union européenne (hors France)	26%	12%
	Hors union européenne	24%	12%
Résident territoire cible	ZRR	28%	14%
	QPV	23%	11%
Caractéristique de la demande d'emploi en cours			
Expérience dans le ROME recherché	Pas d'expérience	27%	14%
	Expérience dans le ROME recherché	23%	12%
Dispositifs réalisés	Activ' Projet avant Prépa compétences	25%	13%
	Période de Mise en Situation Professionnelle avant Prépa compétences	30%	16%
	Période de Mise en Situation Professionnelle pendant Prépa compétences	37%	21%

Champ : ensemble des demandeurs d'emploi qui ont bénéficié de Prépa compétences

Source : Dares, base Formation, chômage et emploi (Force), vague 2.

Des entrées en formation plus souvent certifiantes et financées par les régions

La table 5 compare les caractéristiques des formations suivies par l'ensemble des stagiaires de la formation professionnelle à celles spécifiquement suivies en sortie de Prépa compétences. Conformément aux objectifs impartis, Prépa compétences aboutit plus souvent à des formations certifiantes (34% des formations suivies depuis 2018 par les stagiaires de la formation professionnelle qui n'ont pas réalisé Prépa compétences sont certifiantes, contre 50% des formations réalisées après Prépa compétences), et moins souvent à des formations courtes de type "adaptation au poste de travail" ou de remise à niveau dans les compétences de base. Par ailleurs, les financements pour entrer en formation à l'issue de Prépa compétences sont plus souvent obtenus par les régions (54% des formations suivies) que par Pôle emploi (39% des formations suivies). Ce dernier point reflète en partie la nature des formations suivies, les régions finançant plus souvent des formations longues.

Enfin, les formations suivies à l'issue de Prépa compétences portent, le plus souvent, sur le domaine des "échanges et gestion" (19% des formations suivies à l'issue de Prépa compétences). Ce dernier regroupe plusieurs spécialités dans le domaine des services, comme le transport et la manutention, le commerce et la vente, la comptabilité, les fonctions de banque, finance et assurance ou encore les ressources humaines. En seconde position, on trouve des formations dites "disciplinaires", soit à caractère général soit dans le domaine des lettres et langues (14%). Enfin, 12% des

formations entreprises à l'issue de Prépa compétences mènent à des certifications nécessaires pour exercer dans le domaine des services à la personne.

Table 5. Caractéristiques des formations suivies par les stagiaires de la formation professionnelle, selon qu'ils ont suivi ou non Prépa compétences

Part des caractéristiques (en %) des formations suivies par les demandeurs d'emploi, selon qu'ils aient réalisé Prépa compétences		
	Formations suivies par les demandeurs d'emploi non bénéficiaires de Prépa compétences	Formations suivies à l'issue de Prépa compétences
Objectif de la formation		
Certification	34%	50%
Professionnalisation	14%	13%
Pré-qualification	4%	5%
Adaptation au poste de travail (AFPR, POE)	10%	4%
Remise à niveau, savoirs de base, initiation	7%	6%
Mobilisation, aide au projet professionnel	5%	3%
Perfectionnement, élargissement des compétences	10%	8%
Formation à la création d'entreprise	4%	0%
Non renseigné	13%	10%
Financeur de la formation		
Etat	2%	0%
Régions	41%	54%
Pôle Emploi	46%	39%
POEC	4%	4%
OPCE	1%	0%
Stagiaire	5%	2%
Autres	2%	1%
Domaine de la formation		
Agriculture	2%	1%
Arts	2%	1%
Echanges et gestion	20%	19%
Electricité - Electronique	2%	3%
Fonction production	7%	8%
Formation générale, lettres et langues	17%	14%
Génie civil, construction, bois	3%	6%
Information, communication	8%	11%
Production mécaniques	3%	5%
Sciences	0%	0%
Sciences humaines, économie, droit	3%	0%
Services à la collectivité	5%	7%
Services aux personnes	14%	12%
Transformation	3%	4%
Non renseigné	12%	8%

Champ : ensemble des formations suivies par des stagiaires de la formation professionnelle inscrits à Pôle emploi, depuis 2018. Source : Dares, base Formation, chômage et emploi (Force), vague 2.

Six mois après l'entrée en Prépa compétences, un bénéficiaire sur cinq est passé par l'emploi

Sur l'ensemble des cohortes de bénéficiaires de Prépa compétences, le retour à l'emploi 6 mois après la prescription du dispositif - défini comme l'accès à un contrat de travail d'au moins 30 jours - s'élève à 19%. Contrairement à la formation, le retour à l'emploi s'effectue, en moyenne, plus de 6 mois après l'entrée dans le dispositif. Par exemple, le taux d'accès à l'emploi est près de deux fois plus élevé (37%) 12 mois après la prescription du dispositif. En ce qui concerne l'emploi durable - défini comme le fait d'accéder à un contrat à durée indéterminée (CDI) ou un contrat à durée déterminée (CDD) d'une durée de plus de 6 mois - les taux d'accès à 6 et 12 mois après la prescription de Prépa compétences sont respectivement de 8% et 17% en moyenne. Le fait que le retour à l'emploi se produise, en majorité, plus de 6 mois après l'entrée en Prépa compétences traduit un effet d'enfermement (*lock-in*) lié à la durée des parcours Prépa compétences et aux éventuelles entrées en formation, qui retardent mécaniquement le retour à l'emploi.

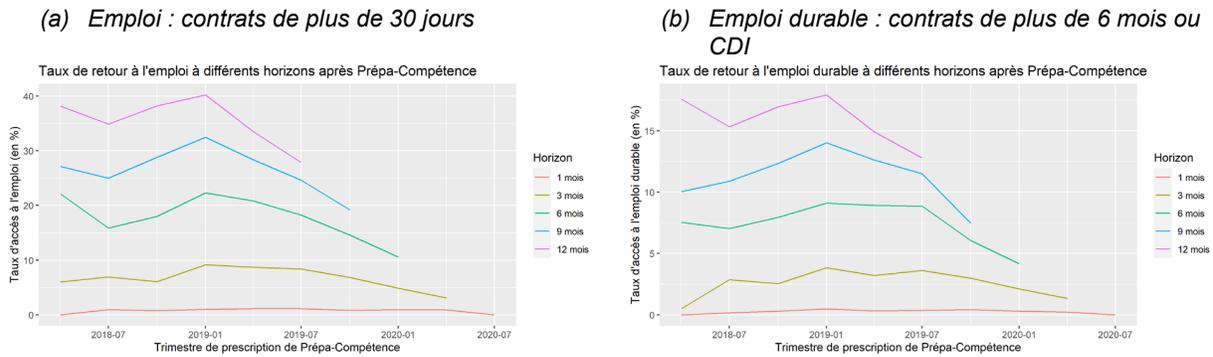
Le taux de retour à l'emploi, durable ou non, 6 mois après la prescription de Prépa compétences connaît peu de variations selon le sexe, le niveau de diplôme ou la nationalité (table 6). En revanche, celui-ci est fortement décroissant selon l'âge : 6 mois après Prépa compétences, le retour à l'emploi est de 24% pour les moins de 25 ans, 19% pour les 25-49 ans, 13% pour les plus âgés. Cette tendance n'est pas spécifique à Prépa compétences mais reflète ce qui est plus largement observé en termes de flux de retour à l'emploi pour l'ensemble des demandeurs d'emploi. Ces mêmes variations sont observées pour l'accès à l'emploi durable. Enfin, les demandeurs d'emploi qui n'ont pas d'expérience dans le domaine où ils recherchent un emploi accèdent relativement moins souvent à l'emploi (16% de retour à l'emploi à 6 mois, contre 20% pour les plus expérimentés), ce qui peut s'expliquer à la fois par leur employabilité dans les domaines recherchés et par un effet de "lock-in", compte tenu que ces derniers entrent davantage en formation.

Table 6. Décomposition des taux de retours à l'emploi 6 mois après l'entrée dans Prépa compétences, par groupe

Taux de retour à l'emploi (en pourcentage) à 6 mois après la prescription de Prépa compétences, par groupe			
<i>En gris : dont emploi durable</i>			
Ensemble des bénéficiaires de Prépa compétences		19%	8%
Caractéristiques socio-démographiques			
Niveau de Formation	Public PIC	19%	8%
	Bachelier ou plus	18%	8%
Sexe	Femmes	18%	8%
	Hommes	20%	8%
Age	16 - 25 ans	24%	10%
	26 - 50 ans	19%	8%
	Plus de 51 ans	13%	6%
Nationalité	Française	22%	10%
	Union européenne (hors France)	18%	8%
	Hors union européenne	22%	9%
Résident territoire cible	ZRR	19%	7%
	QPV	18%	8%
Caractéristiques de la demande d'emploi en cours			
Expérience dans le ROME recherché	Pas d'expérience	16%	7%
	Expérience dans le ROME recherché	20%	9%
Dispositifs réalisés	Activ' Projet avant Prépa compétences	16%	7%
	Période de Mise en Situation Professionnelle avant Prépa compétences	20%	8%
	Période de Mise en Situation Professionnelle pendant Prépa compétences	18%	9%

Champ : ensemble des bénéficiaires de Prépa compétences inscrits comme demandeurs d'emploi Source : Dares, base Formation, chômage et emploi (Force), vague 2.

Figure 4. Taux de retour à l'emploi (en pourcentages) à différents horizons depuis Prépa compétences



Estimation de l'effet de Prépa compétences par *matching* différence-de-différence

L'estimation de l'impact de la Prépa compétences nécessite la définition d'une situation contrefactuelle, c'est-à-dire une estimation de ce que seraient advenus, sans avoir participé au programme, les bénéficiaires de Prépa compétences, également appelés *traités*. Deux grandeurs d'intérêt, ci-après appelées *outcomes*, seront étudiées ici : l'accès à la formation et le retour à l'emploi. Formellement, on introduit la variable aléatoire Y , égale à 1 pour une entrée en formation ou en emploi (selon la variable de situation étudiée), zéro sinon. Pour chaque personne i , deux variables aléatoires définissent un *outcome* potentiel s'il est traité (Y_{1i}) ou s'il ne l'est pas (Y_{0i}).

Les bénéficiaires du programme ont des caractéristiques très spécifiques, qui rendent leur accès à la formation et plus généralement à l'emploi plus difficiles. Ainsi, la situation potentielle des bénéficiaires de Prépa compétences s'ils n'avaient pas été traités Y_{0i} est différente de la situation observée des demandeurs d'emploi non-traités. La simple comparaison des moyennes d'accès à la formation et à l'emploi des bénéficiaires et non-bénéficiaires de Prépa compétences conduit donc à un estimateur biaisé de l'effet du programme.

Plusieurs mécanismes constituent des sources de biais probables : (1) la sélection des territoires où Prépa compétences est proposée, et la sélection "dynamique" des bénéficiaires de Prépa compétences, due à (2) l'endogénéité de la date d'entrée en Prépa compétences relativement au temps passé au chômage et (3) aux caractéristiques spécifiques socio-démographiques des traités. La méthode d'estimation vise à réduire ces trois biais distincts.

Définition géographique des territoires exposés et non exposés au programme

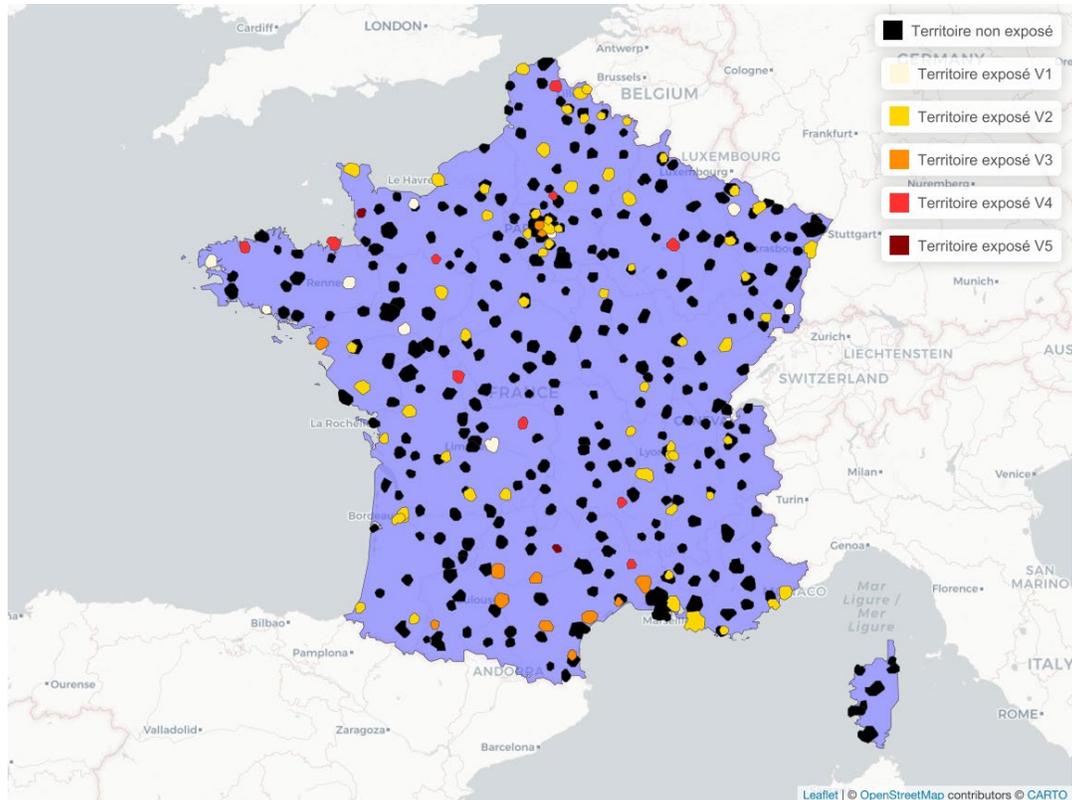
L'unité géographique considérée est un territoire, correspondant à l'ensemble des communes situées à moins de 5 km de communes centre dans lesquelles sont implantés des centres AFPA, et/ou ayant une importance administrative. Pour tenir compte, dans un premier temps, de la sélection des territoires où Prépa compétences est proposée, on attribue à chaque demandeur d'emploi un groupe d'appartenance selon que son territoire de résidence ait été concerné, ou non, par l'une des vagues de déploiement de Prépa compétences.

Formellement, on introduit la variable aléatoire Z_i , qui est égale à 1 si le demandeur d'emploi i réside dans un territoire où Prépa compétences est (ou sera) proposé, c'est-à-dire dans une commune à moins de 5 km d'un centre AFPA dans lequel le programme a été déployé, 0 sinon. La variable aléatoire Z est une variable géographique, dont la valeur ne dépend pas de la date d'observation.

Le groupe des territoires *non-exposés* ($Z = 0$) est constitué à partir des communes qui ont le statut de préfecture ou de sous-préfecture mais dans lesquelles aucun centre AFPA n'est implanté, ainsi que des communes où il existe un centre AFPA, mais dans lequel Prépa compétences n'a jamais été déployé. Ces communes, qui constituent souvent les principales aires urbaines, concentrent généralement en leur sein la majorité des services publics. En ce sens, on peut supposer (sans pouvoir le prouver formellement), qu'elles présentent des facilités d'accès à l'emploi ou à la formation en partie similaires à celles des territoires où Prépa compétences est proposée (également plutôt des centres urbains, au moins pour les premières vagues). L'ensemble des communes qui ne sont situées ni à 5km d'une AFPA traitée, ni

à 5km d'une AFPA jamais traitée, ni à 5km d'une préfecture ou sous-préfecture, en bleu sur la carte, (figure 5) sont exclues de l'analyse.

Figure 5. Territoires utilisés pour l'analyse contrefactuelle



A un niveau plus fin, on distingue ces territoires selon la vague de déploiement de Prépa compétences \square qui les concerne. Après correction des éventuels chevauchements entre ces zones, six groupes de territoires sont ainsi constitués :

- ($Z = 1, G =$ vague 1) : l'ensemble des communes comprises dans un rayon de 5km autour d'un centre AFPA traité au deuxième trimestre 2018 (9 territoires)
- ($Z = 1, G =$ vague 2) : l'ensemble des communes comprises dans un rayon de 5km autour d'un centre AFPA traité au troisième trimestre 2018 (63 territoires)
- ($Z = 1, G =$ vague 3) : l'ensemble des communes comprises dans un rayon de 5km autour d'un centre AFPA traité au quatrième trimestre 2018 (13 territoires)
- ($Z = 1, G =$ vague 4) : l'ensemble des communes comprises dans un rayon de 5km autour d'un centre AFPA traité au premier trimestre 2019 (10 territoires)
- ($Z = 1, G =$ vague 5) : l'ensemble des communes comprises dans un rayon de 5km autour d'un centre AFPA traité au deuxième trimestre 2019 (2 territoires)
- ($Z = 0$) : l'ensemble des communes comprises dans un rayon de 5km autour d'un centre AFPA jamais traité (63 territoires), ou d'une sous-préfecture ou d'une préfecture ne comprenant pas de centre AFPA (233 territoires), soit 296 territoires non exposés au total.

L'analyse quantitative repose sur l'idée que les demandeurs d'emploi ont une probabilité d'entrer en Prépa compétences qui varie au cours du temps et selon qu'ils résident dans un territoire exposé. Il est en effet beaucoup plus probable de suivre un dispositif lorsque celui-ci est proposé à proximité de son domicile. Le choix du rayon de 5km est justifié par le fait que les bénéficiaires de Prépa compétences sont sur-représentés dans les territoires situés dans un rayon de 5km autour d'une AFPA traitée (figure A.2 en annexe), et permet donc de maximiser, dans ces rayons de territoires exposés, la part des demandeurs d'emploi bénéficiaires du programme. Cependant, il est possible que certains demandeurs d'emploi, résidant dans des communes plus éloignées, aient néanmoins pu bénéficier du programme.

Table 7. Nombre de bénéficiaires de Prépa compétences par groupe

Volumes d'entrées en Prépa compétences, par territoire							
	Zone non exposée à Prépa compétences (Z=0)	Zone exposée à Prépa compétences (Z=1)					Zone exclue de l'analyse
		Territoire* traité en vague 1	Territoire* traité en vague 2	Territoire* traité en vague 3	Territoire* traité en vague 4	Territoire* traité en vague 5	
Effectif	5 864	3 796	24 690	2 597	818	167	7 193

Champ : ensemble des demandeurs d'emploi qui ont bénéficié de Prépa compétences

Source : Dares, base Formation, chômage et emploi (Force), vague 2.

* Les territoires sont définis comme l'ensemble des communes situées dans un rayon de 5km autour d'une AFPA

Parmi les 45 125 bénéficiaires de Prépa compétences identifiés dans les fichiers de Pôle emploi, 32 068 (soit 71%) résident dans un rayon de 5km autour d'une AFPA qui propose le dispositif (Table 7). Ces bénéficiaires sont, le plus souvent, rattachés à un centre AFPA où Prépa compétences a été proposée à partir du troisième trimestre 2018, les effectifs de bénéficiaires dans les centres AFPA où Prépa compétences a été déployée lors d'une autre vague étant plus réduits. Cependant, 13 057 autres bénéficiaires de Prépa compétences résident dans des communes éloignées de plus de 5km des centres. Parmi eux, 5 864 résident dans un rayon de 5km autour d'une préfecture ou sous-préfecture, et relèvent donc des territoires définis comme non-exposés (Z=0), et 7 193 sont exclus car ils ne relèvent d'aucun des groupes construits pour l'analyse quantitative. A noter que les bénéficiaires de Prépa compétences qui résident dans ces territoires exclus de l'analyse sont en moyenne moins diplômés (86% de personnes avec un diplôme inférieur au bac, contre 82% pour l'ensemble des bénéficiaires de Prépa compétences) et possèdent plus souvent la nationalité française (respectivement 90% et 73%).

Présentation de la stratégie

La première méthode présentée propose d'estimer l'effet de Prépa compétences sur les bénéficiaires en combinant deux méthodes d'estimation : l'appariement (*matching*), dont l'objectif est de réduire les biais liés à la sélection des bénéficiaires de Prépa compétences sur la base de leurs caractéristiques individuelles, et une méthode de différences-de-différences, qui ajuste les estimations obtenues des différences structurelles qui existent entre les territoires exposés et non exposés. Les variables d'intérêt sont ici l'accès à la formation et à l'emploi à plusieurs horizons (6 mois, 12 mois) après l'entrée dans Prépa compétences.

La première étape de cette procédure consiste à chercher, pour chaque demandeur d'emploi à qui le programme Prépa compétences a été prescrit un mois t , un "faux-jumeau" non traité, en imposant que celui-ci ait passé la même durée au chômage avant t . Ce faux-jumeau est identifié dans un territoire non exposé au dispositif (Z=0).

Sous certaines hypothèses, la situation du faux-jumeau non traité en $t + 6$ peut servir de contrefactuel de la situation qui aurait été celle du bénéficiaire en l'absence du programme. Pour chaque cohorte mensuelle t de bénéficiaires entrés dans Prépa compétences ce mois donné, une estimation de l'effet moyen de Prépa compétences sur les traités est :

$$diff_{apres}^t = E(Y_{1,t,g} - \hat{Y}_{0,t,0})$$

$$diff_{apres} = E(diff_{apres}^t)$$

Où $Y_{1,t,g}$ est la situation d'un demandeur d'emploi auquel le programme Prépa compétences a été prescrit le mois t , dans un centre du groupe g (correspondant à une vague décrite plus haut), et $\hat{Y}_{0,t,0}$ est la situation estimée du "faux-

jumeau", c'est-à-dire un demandeur d'emploi en t , qui n'a pas bénéficié du programme, et qui appartient à un groupe qui n'a jamais été traité sur l'ensemble des périodes où Prépa compétences existe.

Les cohortes t de bénéficiaires mensuels de Prépa compétences s'enrichissent progressivement de nouveaux territoires entrés dans le dispositif. Par exemple, en $t =$ juin 2018, les traités appartiennent exclusivement aux territoires traités en vague 1. En $t =$ décembre 2018, les traités appartiennent aux groupes traités en vagues 1 à 3, etc.

Cependant, la différence entre la situation observée des traités et leur situation contrefactuelle, estimée à partir d'un "faux-jumeau" situé dans un territoire jamais traité, pourrait refléter non pas l'effet de Prépa compétences mais des différences entre territoires exposés et non exposés en matière d'accès à la formation ou à l'emploi. La deuxième étape de cette procédure consiste donc à estimer ces différences structurelles, en conservant le même champ d'analyse, c'est-à-dire les demandeurs d'emploi comparables aux bénéficiaires de Prépa compétences, mais en se plaçant avant la mise en place du dispositif.

Le point de référence choisi est celui de janvier 2018 (les taux observés à +6 mois correspondent donc à juin 2018), ci-après noté $T = 0$. Pour cela, nous allons déterminer, pour chaque traité en t , deux "faux-jumeaux" dans le passé : l'un dans une zone qui sera exposée à Prépa compétences ($Z = 1, T = 0$), en imposant que celui-ci soit précisément dans son groupe (g), l'autre dans le groupe de territoires jamais exposés qui servent de contrôle ($Z = 0, T = 0$). On a alors, pour chaque groupe de territoires exposés, une estimation des différences qui existaient avant Prépa compétences entre ce groupe et le groupe de contrôle :

$$diff_{avant}^g = E(\hat{Y}_{0,2018,g} - \hat{Y}_{0,2018,0})$$

$$diff_{avant} = E(diff_{avant}^g)$$

Où $\hat{Y}_{0,2018,g}$ est la situation du "faux-jumeau" du bénéficiaire de Prépa compétences qui appartient au même groupe que lui, avant la mise en place du dispositif ($Z = 1, T = 0$), et $\hat{Y}_{0,2018,0}$ correspond à cette même donnée pour le "faux-jumeau" trouvé dans un territoire non exposé ($Z = 0, T = 0$).

Finalement, nous obtenons, pour chaque traité, des contrefactuels qui permettent de se ramener à deux groupes (les traités $Z=1$ et les contrôles des zones non exposées $Z=0$) et deux périodes ($T=0$ et $T=1$). L'effet de Prépa compétences sur les traités (ATT) est alors obtenu en faisant la double différence.

$$ATT = diff_{apres} - diff_{avant}$$

Ces estimations sont menées sur l'ensemble des bénéficiaires de Prépa compétences, en agrégeant sur l'ensemble de la période d'observation (figures 6 et 7). Il est également possible de les estimer pour chaque cohorte mensuelle d'entrée dans le dispositif, afin de distinguer notamment les effets de la crise sanitaire qui est intervenue en fin de période. Par ailleurs, il est possible que les effets du programme soient distincts selon certaines des caractéristiques des bénéficiaires. Des estimations sont donc menées par sous-catégorie, en distinguant entre les hommes et les femmes, par classe d'âge, et selon la nationalité (française ou étrangère).

Figure 6. Schéma des différents groupes utilisés pour la procédure d'appariement

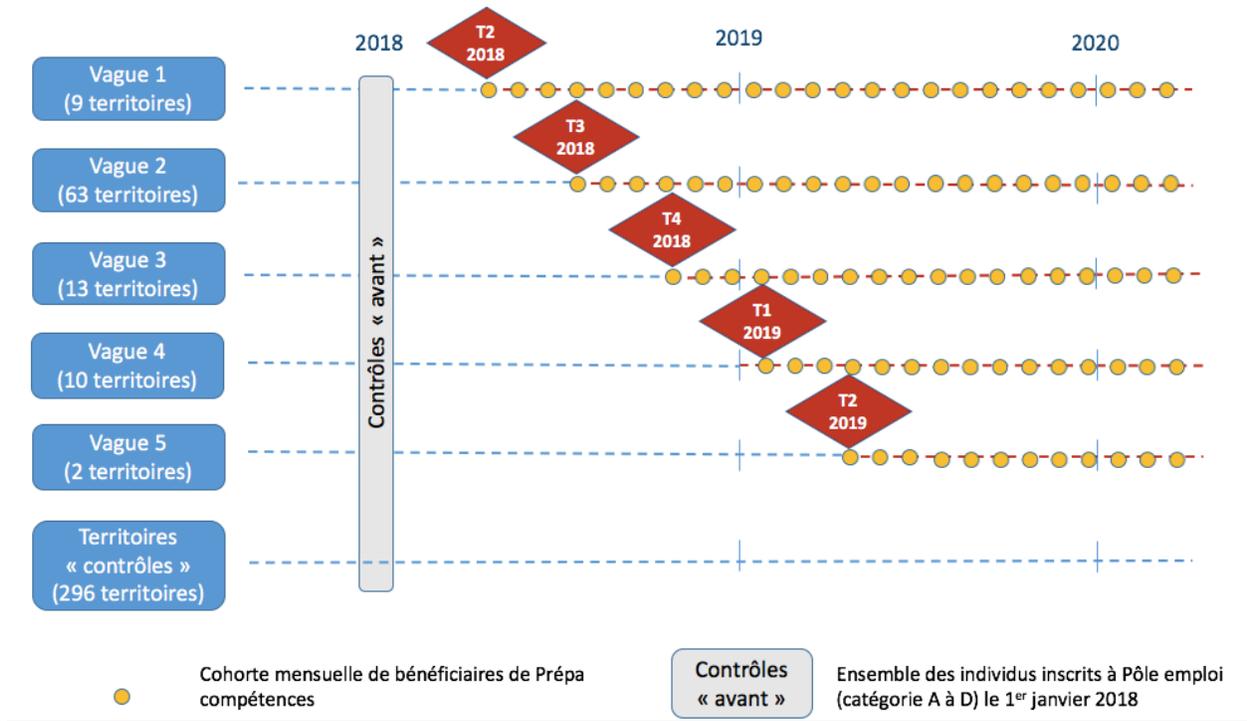
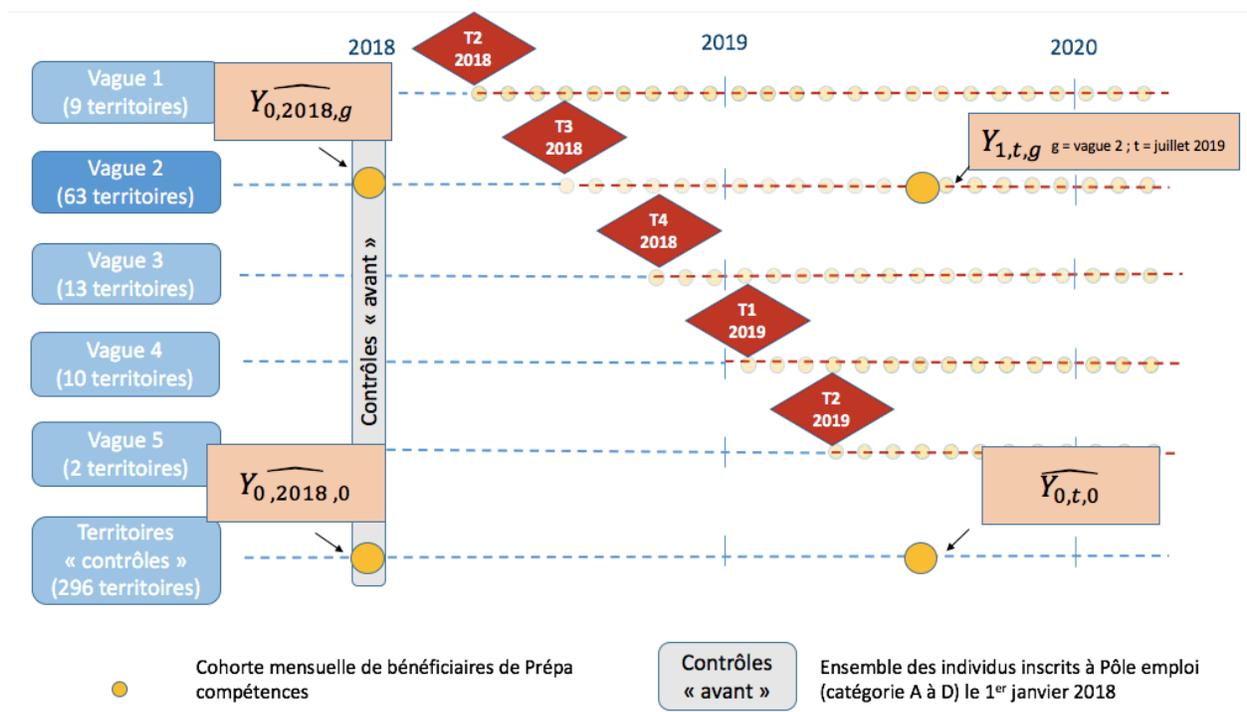


Figure 7. Exemple de recherche de "faux-jumeaux" à partir des traités en juillet 2019 dans le groupe exposé en vague 2

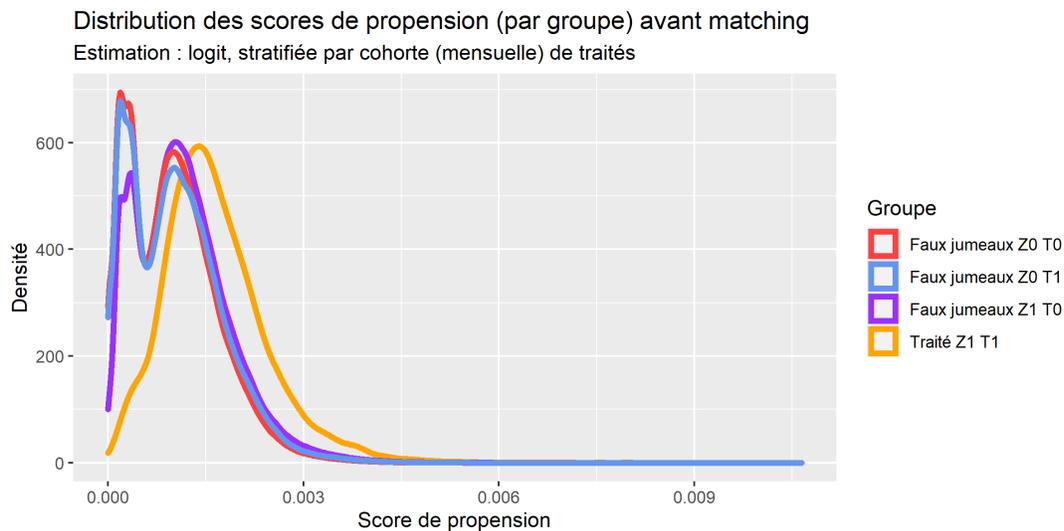


Méthode d'estimation

Pour réaliser les appariements successifs, une première étape consiste à synthétiser l'ensemble de ces caractéristiques dans une unique variable, le score de propension, défini comme la probabilité d'entrer en Prépa compétences conditionnellement à l'ensemble des covariables. Synthétisé en une seule dimension, il facilitera la recherche de témoins similaires aux bénéficiaires lors des étapes suivantes de l'appariement. Ce score de propension est estimé par une régression logistique, séparément pour chaque cohorte mensuelle de bénéficiaires de Prépa compétences. Le champ de l'estimation porte sur l'ensemble des personnes qui étaient inscrites comme demandeurs d'emploi (en catégorie A, B, C et D¹⁷) ce mois donné, ainsi que l'ensemble des demandeurs d'emploi qui étaient inscrits le 1er janvier 2018, résidant dans les différents territoires tels que définis plus haut. Afin d'obtenir des scores de propension plus précis, le champ est également restreint aux demandeurs d'emploi non diplômés ("Public PIC"), qui constituent la majorité des bénéficiaires de Prépa compétences mais la moitié des demandeurs d'emploi inscrits sur la période.

Les variables retenues pour calculer le score de propension sont l'âge, le sexe, le nombre d'enfants, la nationalité, la situation matrimoniale, la catégorie d'inscription à Pôle emploi, le domaine de qualification, le domaine de l'emploi recherché (construit à partir des codes ROME), l'expérience dans ce domaine, le temps passé au chômage (en mois), et enfin le fait de vivre dans une Zone de Revitalisation Rurale ou un Quartier Prioritaire de la Ville. Ces variables correspondent aux caractéristiques déclarées par les demandeurs d'emploi au moment de leur inscription. Elles ne doivent pas être corrélées au fait d'être exposé, ou non, à Prépa compétences.

Figure 8. Distribution des scores de propension estimés



La qualité de l'évaluation repose en grande partie sur cette estimation du score de propension, qui doit vérifier la condition de support commun, autrement dit le fait qu'il y ait suffisamment de non-bénéficiaires avec une probabilité d'entrée en Prépa compétences similaire aux bénéficiaires. La figure 8 présente la distribution (densité) de ces scores de propension, pour les quatre groupes constitués : d'une part, les traités ($Z=1$, $T=1$), d'autre part les trois autres groupes où nous recherchons (mois par mois) les "faux-jumeaux". Compte tenu de la faible proportion de demandeurs d'emploi qui participent à Prépa compétences, les scores de propension sont très faibles quel que soit le groupe considéré. Néanmoins il existe, pour la majorité des traités, des individus avec des scores de propension similaires dans chacun des trois autres groupes. Plus précisément, la condition de support commun est vérifiée, pour les trois paires d'intérêt (entre les traités et chacun des trois groupes où seront recherchés les faux-jumeaux), pour 23 633 des 25 655 traités auxquels l'analyse a été restreinte (i.e. les bénéficiaires de Prépa compétences avec un niveau de

¹⁷ Sont donc exclues les personnes inscrites en catégorie E, i.e. celles pourvues d'un emploi, et qui ne sont pas tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.

formation inférieur au baccalauréat qui résident dans un territoire exposé $Z=1$). Les scores de propension de 2 022 traités (7,9 % des traités) se trouvent, ainsi, en dehors du support commun pour au moins l'une des paires étudiées.

La condition de support commun étant vérifiée pour la majorité des traités, chaque bénéficiaire est apparié à un bénéficiaire dont le score de propension est proche. On impose, par ailleurs, que l'appariement soit exact relativement au temps passé (en mois) au chômage. Ce choix permet de s'assurer que les demandeurs d'emploi traités et contrôles ont été au chômage pendant exactement la même période, et donc soumis aux mêmes chocs - notamment à la crise Covid, en 2020. On recherche donc, pour chaque traité et parmi l'ensemble des demandeurs d'emploi inscrits le même mois au chômage, un "faux-jumeaux" dont le score de propension est le plus proche possible. La méthode retenue pour sélectionner ce faux-jumeaux (conditionnellement à la date d'inscription à Pôle emploi) est celle du "plus proche voisin".

Pour évaluer la qualité de l'estimation par appariement sur le score de propension, il est important de vérifier que les caractéristiques observables des bénéficiaires et de leurs faux-jumeaux sont effectivement proches. Les tables B.2, B.3 et B.4 en annexe présentent les résultats de tests d'égalité de moyenne entre les traités et leurs faux-jumeaux (sélectionnés dans chacun des trois groupes : $(Z = 0, T = 0)$, $(Z = 1, T = 0)$ et $(Z = 0, T = 1)$). Pour la majorité des variables observées, les différences entre traités et faux-jumeaux sont faibles (entre 1 et 2 points de pourcentage), même si elles peuvent être statistiquement significatives. Néanmoins, quelque soit le groupe de non-bénéficiaires étudié, en moyenne, les faux-jumeaux sélectionnés sont plus jeunes et ont plus souvent la nationalité française que les bénéficiaires de Prépa compétences.

Par ailleurs, l'estimation repose sur l'hypothèse d'indépendance conditionnelle aux caractéristiques observables, c'est-à-dire le fait que la sélection des demandeurs d'emploi pour entrer en Prépa compétences dépend uniquement des variables qui sont utilisées pour estimer le score de propension. L'estimateur pourra être biaisé, si d'autres dimensions, qui ne sont pas captées dans les données (par exemple, le fait d'avoir un projet déjà défini) influent aussi sur l'entrée effective en formation, indépendamment du fait de suivre Prépa compétences. La méthode de différence de différence utilisée ici ne permet pas de réduire totalement ce risque de biais : les demandeurs d'emploi qui sont utilisés comme points de comparaison sur le début de la période sont déterminés en fonction de ces mêmes caractéristiques observables, et il est donc peu probable qu'on capte ce biais¹⁸.

Plus précisément, l'identification avec la méthode utilisée ici repose sur l'hypothèse d'évolution parallèle dans les probabilités d'accéder à la formation ou de retour à l'emploi entre les territoires exposés ($Z = 1$) et non exposés ($Z = 0$) à Prépa compétences, pour des personnes ayant les mêmes caractéristiques individuelles telles que définies dans la procédure d'appariement. Dit autrement, on suppose qu'en l'absence de Prépa compétences, les évolutions des taux d'accès à l'emploi et à la formation des "faux-jumeaux" des bénéficiaires de Prépa compétences connaîtraient des variations similaires, selon qu'ils résident dans une zone exposée ou non exposée au programme. Cette hypothèse ne peut être testée, formellement, sur la période où le traitement existe. Cependant, il est possible de calculer des taux d'accès sur des "faux-jumeaux" identifiés de manière identique, mais sur une période antérieure à 2018, en séparant toujours les territoires selon leur statut futur par rapport au traitement. Les évolutions observées sur la période précédant le déploiement de Prépa compétences suggèrent qu'au cours de l'année 2017, les taux d'accès à la formation entre ces deux groupes de territoire ont évolué, dans l'ensemble de manière similaire (figure 9 pour les taux à horizon 6 mois, et figure B.1 en annexe pour les taux à horizon 12 mois). Plus encore, les intervalles de confiance construits grâce à une méthode de bootstrapping (encadré 2) mettent en évidence que, pour chacune des périodes considérées (ensemble des mois de l'année 2017), les différences de taux d'accès à la formation et à l'emploi entre ces deux groupes de territoires ne sont pas statistiquement significatives (figure 10 pour les différences de taux d'accès à horizon 6 mois, et figure B.2 en annexe pour les différences de taux d'accès à horizon 12 mois).

¹⁸ A contrario, le risque de biais est en partie réduit par le fait qu'on apparie chaque bénéficiaire avec des demandeurs d'emploi en t qui résident dans des territoires où le dispositif n'a pas été déployé, et donc dont certains potentiellement auraient pu en bénéficier.

Figure 9. Taux d'accès à la formation et à l'emploi estimés avant la mise en place de Prépa compétences, selon le groupe d'exposition (future) à Prépa compétences

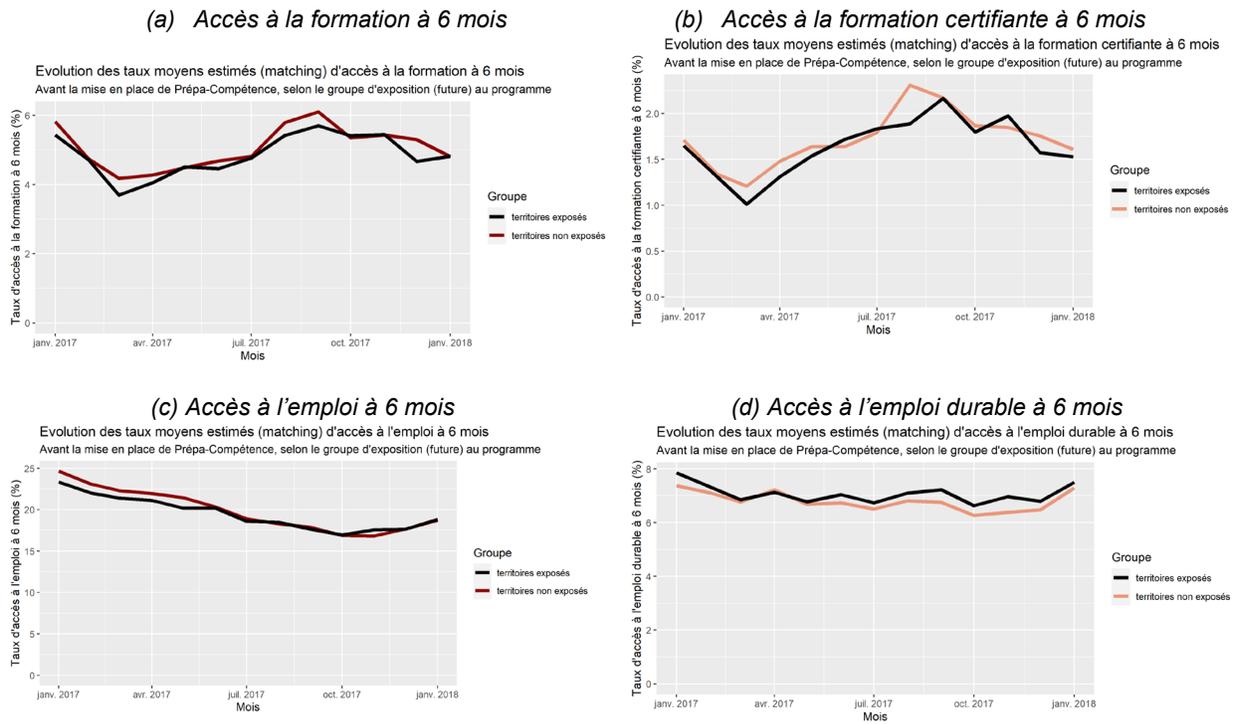
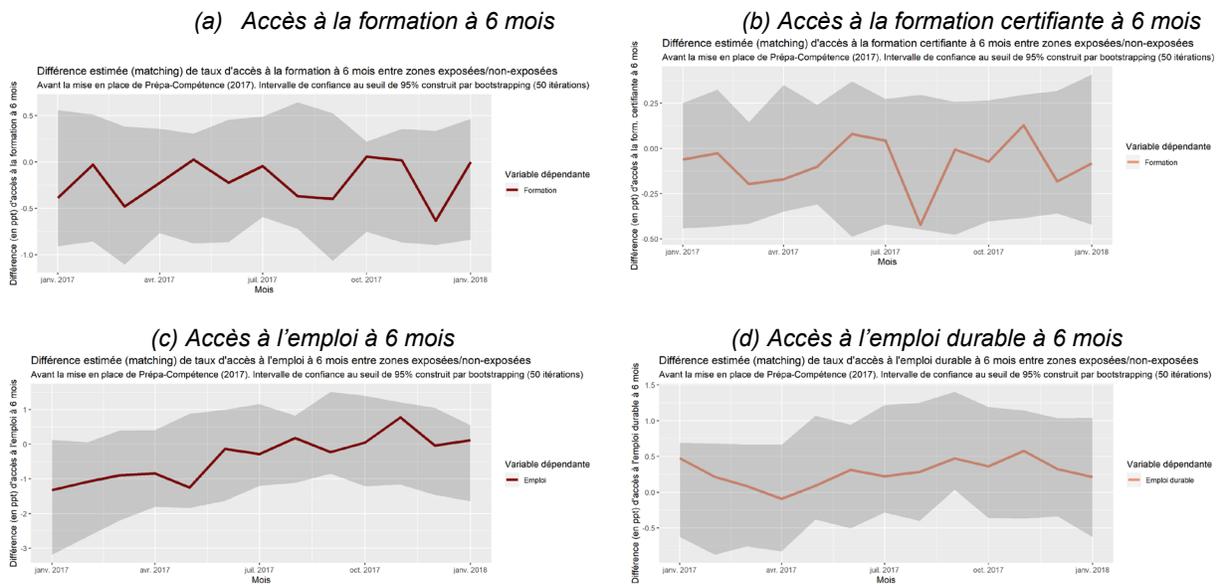


Figure 10. Différences de d'accès à la formation et à l'emploi estimés avant la mise en place de Prépa compétences, entre les groupes d'exposition (future) à Prépa compétences



Résultats

Les résultats de la procédure d'estimation de l'effet de Prépa compétences par matching différence-de-différence, suggèrent que, par rapport à des personnes ayant les mêmes caractéristiques observables, les bénéficiaires du programme ont une probabilité plus élevée d'entrer en formation. En revanche, il n'est pas possible de détecter un effet significatif sur le retour à l'emploi dans les 12 mois suivant la prescription du dispositif (table 8).

Encadré 2 : construction des intervalles de confiance par bootstrapping

La loi de probabilité correspondant à la structure de l'échantillon étudié étant inconnue, il n'existe pas de loi simple pour déterminer les paramètres de distribution des estimateurs de matching différence-de-différence. La précision de ces derniers est donc estimée par "bootstrapping" ou rééchantillonnage.

Afin de conserver la structure géographique de l'échantillon, les tirages aléatoires successifs sont réalisés à l'échelle des territoires et non des demandeurs d'emploi.

A chaque itération, on tire avec remise dans chaque groupe $g \in \{V1, V2, V3, V4, V5, \text{Jamais traité}\}$ le même nombre de territoires que celui observé dans l'échantillon :

- Tirage avec remise de 296 territoires dans le groupe des territoires jamais exposés à Prépa compétences ($Z = 0, g = \text{Jamais traité}$).

- Tirage avec remise de 9 territoires dans le groupe des territoires où Prépa compétences sera déployé en vague 1 ($Z = 1, g = V1$)

- Tirage avec remise de 63 territoires dans le groupe des territoires où Prépa compétences sera déployé en vague 2 ($Z = 1, g = V2$)

- Tirage avec remise de 13 territoires dans le groupe des territoires où Prépa compétences sera déployé en vague 3 ($Z = 1, g = V3$)

- Tirage avec remise de 10 territoires dans le groupe des territoires où Prépa compétences sera déployé en vague 4 ($Z = 1, g = V4$)

- Tirage avec remise de 2 territoires dans le groupe des territoires où Prépa compétences sera déployé en vague 5 ($Z = 1, g = V5$)

Pour chaque territoire tiré, on conserve (en respectant la remise), l'ensemble des demandeurs d'emploi inscrits sur les périodes étudiées (janvier 2018, pour les "contrôles" avant le déploiement de Prépa compétences en $T = 0$ et les dates où Prépa compétences existe, $T = 1$).

50 rééchantillonnages successifs sont réalisés et permettent d'estimer, à chaque itération, les paramètres d'intérêt (estimateurs DiD de l'effet de Prépa compétences sur l'accès à la formation et à l'emploi aux horizons 6 et 12 mois). Les distributions de ces estimateurs sont présentées en annexe, figures B.3 et B.4. Les 2,5^{ème} et 97,5^{ème} percentiles de ces distributions permettent de construire des intervalles de confiance empiriques au seuil de 95%, afin d'estimer la précision des estimateurs.

Plus précisément, à compter de la date où les bénéficiaires de Prépa compétences (peu diplômés) sont entrés dans le dispositif, le taux d'accès à la formation à 6 mois est en moyenne plus élevé de 16,5 points de pourcentage par rapport à une situation contrefactuelle où ils n'en auraient pas bénéficié. Puisque le taux moyen d'accès à la formation à 6 mois des bénéficiaires de Prépa compétences sur lesquels l'estimation a porté est de 21% (table B.5, en annexe), cela signifie que seuls 4,5% d'entre eux seraient entrés en formation dans les six mois dans cette situation contrefactuelle. Un an après la prescription du programme, la probabilité qu'ont les bénéficiaires (peu diplômés) de Prépa compétences d'entrer en formation est plus élevée de 25 points par rapport à des personnes avec des caractéristiques identiques.

Quand on se concentre sur les formations certifiantes, pour lesquelles on peut penser d'après la littérature qu'elles offrent de meilleures chances en termes de retour à l'emploi, la différence entre les bénéficiaires du programme et des demandeurs d'emploi avec des caractéristiques identiques est encore de 10,2 points six mois après l'entrée dans un parcours Prépa compétences, et de 16,4 points de pourcentage 12 mois plus tard. A titre de comparaison, les taux observés d'accès à la formation certifiante pour les bénéficiaires du dispositif Prépa compétences sont de 11,5% à 6 mois, et de 19,1% à 12 mois (table B.5 en annexe).

A un horizon de 6 mois après la prescription du dispositif, les bénéficiaires de Prépa compétences ont une probabilité de retrouver un emploi qui est légèrement inférieure à celle de demandeurs d'emploi avec des caractéristiques identiques. De fait, cela est cohérent avec le fait qu'ils sont aussi plus nombreux à suivre une formation, et donc moins disponibles à court terme pour rechercher un emploi. En revanche, un an après l'entrée dans le dispositif, les bénéficiaires de Prépa compétences ont un taux de retour à l'emploi légèrement plus élevé que ceux qui ne l'ont pas suivi, l'écart étant de 1,8 point de pourcentage¹⁹. Cependant, la précision de ces estimateurs n'est pas suffisante pour permettre d'exclure que les différences constatées dans les taux d'emploi soient effectivement différentes de zéro entre les bénéficiaires de Prépa compétences et les autres. Il n'est donc pas possible de conclure que Prépa compétences a un effet propre sur l'accès à l'emploi à moyen terme.

Table 8. Résultats de l'estimation de l'effet de Prépa compétences sur l'accès à la formation et à l'emploi par matching différences de différence

Résultats de l'estimation (matching différence de différence) de l'effet de Prépa compétences sur les taux d'accès à la formation et à l'emploi (en ppts)					
		Différence _{avant}	Différence _{après} *	Différence-de-Différence (ATT)	Intervalle de confiance
Variable dépendante	Horizon : 6 mois après Prépa compétences				
	Formation	-0,4	16,1	16,5	[13,9 ; 19,1]
	Formation certifiante	-0,1	10,1	10,2	[8 ; 12,3]
	Emploi	-0,7	-2,7	-2	[-5 ; 1,4]
	Emploi durable	0,3	-1,1	-1,4	[-4,5 ; 1,3]
	Horizon : 12 mois après Prépa compétences				
	Formation	-0,6	24,4	25	[22,1 ; 27,8]
	Formation certifiante	-0,1	16,3	16,4	[13,4 ; 18,6]
	Emploi	-0,2	1,6	1,8	[-2,3 ; 8,4]
	Emploi durable	0,8	0,8	0	[-4,3 ; 5,3]

Champ : ensemble des bénéficiaires de Prépa compétences (Public PIC, inscrits en catégorie A à D, résidant dans une zone exposée à Prépa compétences et de leurs faux-jumeaux retrouvés dans les groupes (Z=0, T=0), (Z=1, T=0) et (Z=0, T=1)).

* Estimée pour chaque mois séparément, puis agrégé sur l'ensemble des mois où Prépa compétences existe

Source : Dares, base Formation, chômage et emploi (Force), vague 2.

¹⁹ On notera que cette différence est mesurée sur l'ensemble des bénéficiaires, pour lesquels la différence d'accès à la formation est de 25 points. Cela suggère, en première approximation, que l'effet moyen de la formation effectivement réalisée sur l'accès à l'emploi serait donc quatre fois plus grand, soit environ 12 points de pourcentage, ce qui est cohérent avec les ordres de grandeur des effets de la formation sur l'emploi issus de la littérature académique (voir par exemple Card, Kluve et Weber (2018)).

Figure 11. Effet estimé (DiD-matching) de Prépa compétences sur l'accès à la formation et à l'emploi à 6 mois, par mois de prescription de Prépa compétences

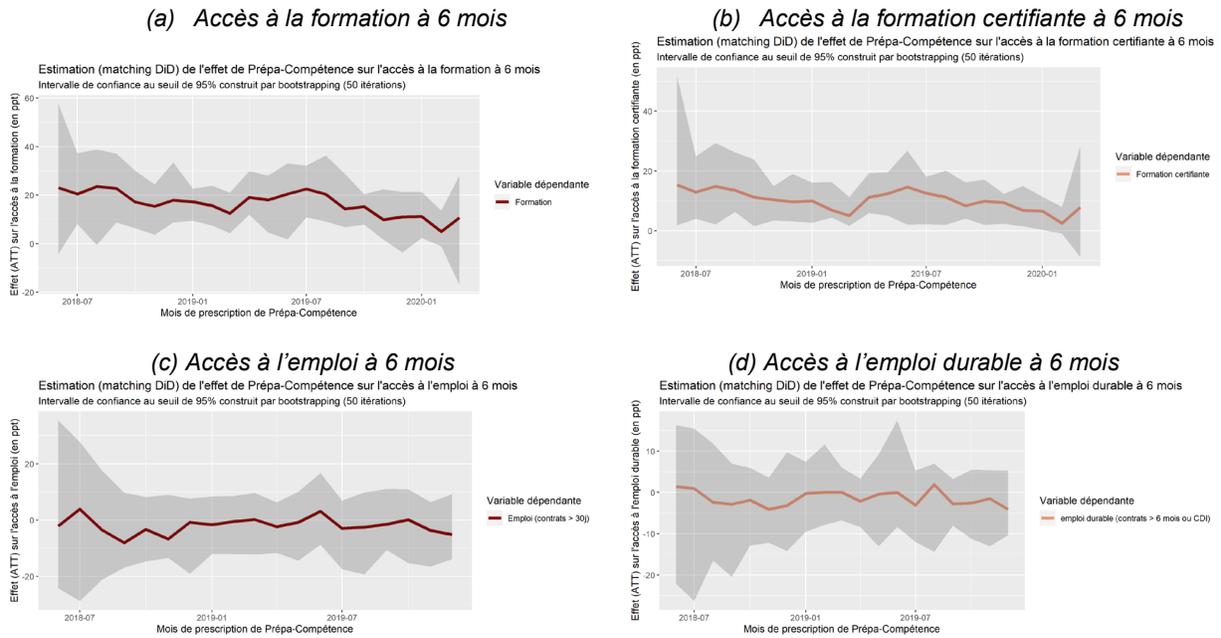
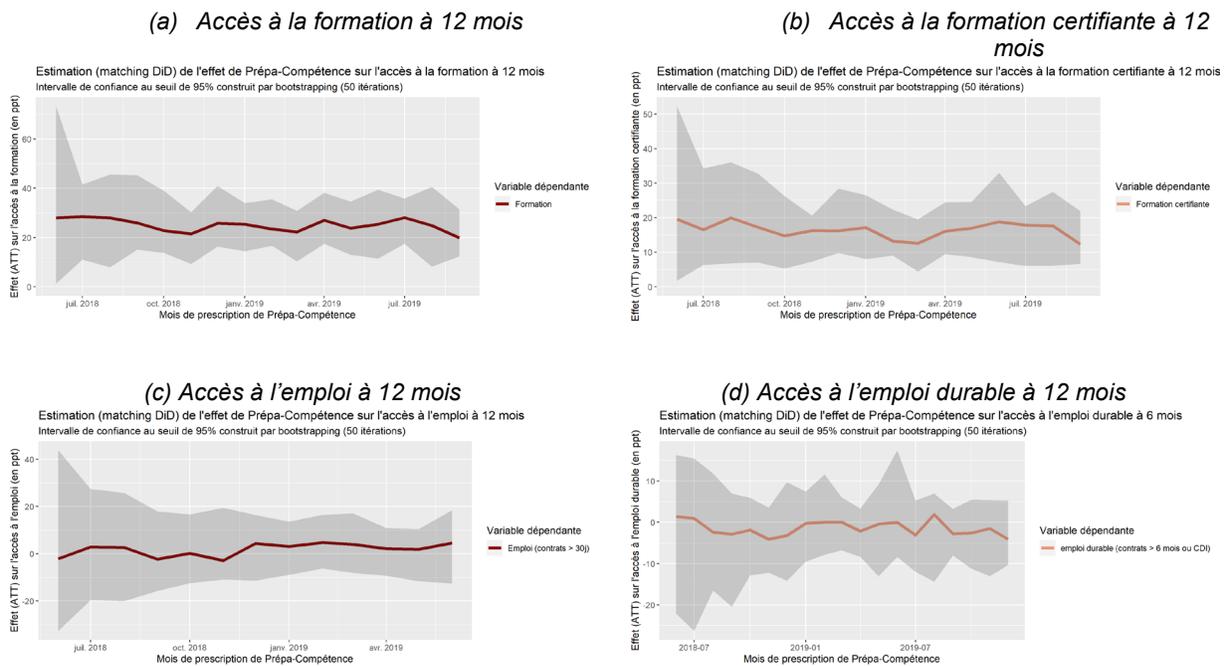


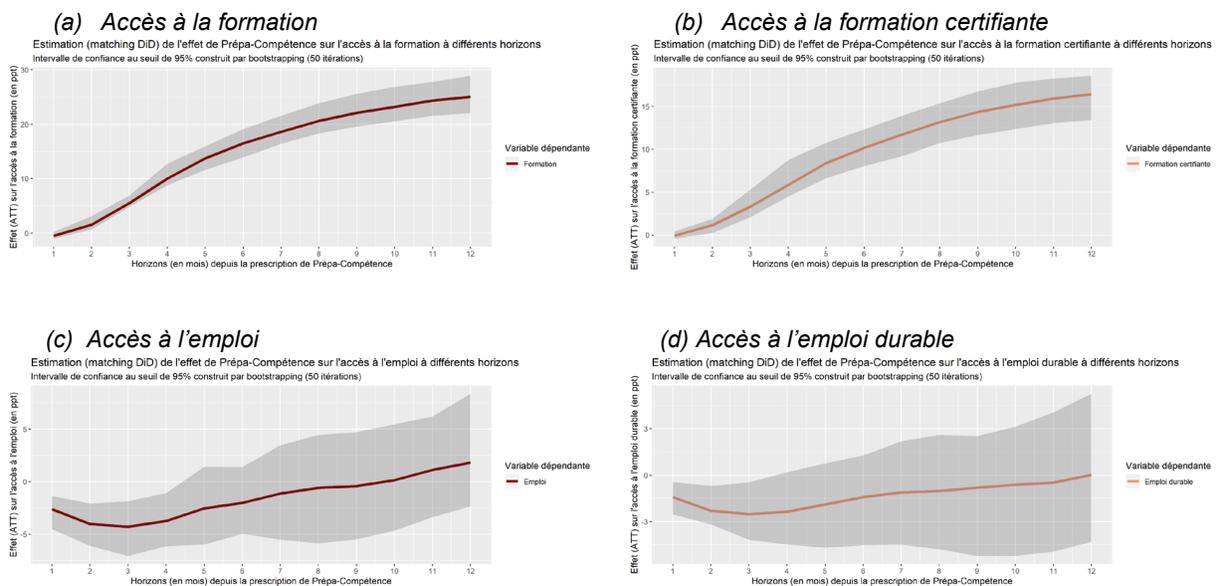
Figure 12. Effet estimé (DiD-matching) de Prépa compétences sur l'accès à la formation et à l'emploi à 12 mois, par mois de prescription de Prépa compétences



Cette analyse peut être faite de manière plus fine, en menant les estimations pour chaque cohorte (mensuelle) de bénéficiaires de Prépa compétences (figure 11 et figure 12). Elle montre l'effet massif de la crise de la Covid-19 sur les entrées en formation. Par rapport à des demandeurs d'emploi de profil identique, les demandeurs d'emploi (non diplômés) entrés en Prépa compétences en janvier 2019 ont une probabilité d'entrer en formation dans les 6 mois suivants supérieure de 18 points de pourcentage. Cet écart n'est plus que de 10 points de pourcentage pour ceux ayant débuté le dispositif quelques semaines avant le décret du confinement généralisé du printemps 2020 (cohorte de bénéficiaires entrés en février 2020). Cependant, cette diminution reflète moins une dégradation des rendements de Prépa compétences en matière d'accès à la formation que l'arrêt brutal des entrées en formations pendant le confinement. La fenêtre d'observation de l'emploi est plus réduite²⁰, et ne permet pas d'identifier l'effet de la crise sanitaire sur le retour à l'emploi après Prépa compétences.

L'estimation de l'effet de Prépa compétences sur les taux d'accès à la formation à chaque horizon (mensuel) depuis l'entrée dans le dispositif (et non plus seulement les horizons 6 et 12 mois) révèle que l'effet marginal de Prépa compétences sur l'accès à la formation augmente cumulativement au cours des 6 premiers mois (figure 13). 6 mois après l'entrée dans le dispositif, l'effet marginal de Prépa compétences augmente, mois après mois, de moins en moins rapidement. Cela signifie qu'un demandeur d'emploi peu diplômé qui n'est pas entré rapidement (moins de 6 mois) en formation à l'issue de son parcours en Prépa compétences voit ses chances d'entrer en formation s'amenuiser au fil des mois.

Figure 13. Effet estimé (DiD-matching) de Prépa compétences sur l'accès à la formation et à l'emploi, par horizon (mensuel) écoulé depuis la prescription du dispositif (1 à 12 mois)



Les tables 9, 10 et 11 présentent les effets estimés de Prépa compétences par sous-population, toujours sur le champ des bénéficiaires de Prépa compétences avec un diplôme inférieur au baccalauréat. Les effets estimés du programme apparaissent différenciés selon l'âge des bénéficiaires, même si les estimations ne sont pas suffisamment précises pour que ces différences soient statistiquement significatives. Pour les jeunes, les estimations laissent supposer des effets plus faibles que pour leurs aînés. Ainsi, l'écart observé entre les bénéficiaires du programme et des demandeurs d'emploi de profil comparable dans l'accès à la formation au bout d'un an est de 20,8 points de pourcentage pour les moins de 25 ans, alors qu'il est de 26,1 points de pourcentage pour les 26 - 50 ans, et de 23,8 points pour les plus de

²⁰ Les données de la base BREST couvrent l'ensemble des formations suivies jusqu'en septembre 2020 (dernière cohorte observée entièrement à horizon 6 mois : mars 2020) alors que les données de Mouvements de main-d'œuvre portent sur l'ensemble des contrats de travail établis jusqu'en juin 2020 (dernière cohorte observée entièrement à horizon 6 mois : décembre 2019).

50 ans. Les écarts par âge sont néanmoins moins contrastés quand on se limite aux formations certifiantes : l'effet estimé sur l'accès à ces formations plus qualifiantes au bout d'un an est de 15,1 points de pourcentage pour les jeunes, 16,9 points pour les 26-50 ans et 13,9 points pour les seniors, ces différences n'étant pas statistiquement significatives. En termes de retour à l'emploi, les effets estimés du programme sont un peu plus forts pour les seniors : au bout d'un an, l'écart estimé est de 6,9 points de pourcentage pour les plus de 50 ans, un niveau plus de deux fois plus élevé que pour les 25-50 ans. Les effets estimés du programme par cette méthode sont très proches entre les hommes et les femmes, ou également entre les demandeurs d'emploi qui disposent de la nationalité française et ceux de nationalité étrangère.

Table 9. Matching différence de différence : hétérogénéité des résultats selon l'âge

Effet de Prépa compétences estimé (ATT estimé par matching de différence de différence) sur les taux d'accès à la formation et à l'emploi (en ppts) par âge					
		16 - 25 ans	26 - 50 ans	Plus de 51 ans	
Horizon : 6 mois après Prépa compétences					
Variable dépendante	Formation	14,4 [6,3 ; 20]	17,1 [14,6 ; 20,6]	15,5 [5,5 ; 19,8]	
	Formation certifiante	10,1 [5,2 ; 13,2]	10,6 [1,7 ; 12,1]	8,4 [4,3 ; 13,3]	
	Emploi	-2,3 [-13,5 ; 4,8]	-1,4 [-5,7 ; 3,5]	0,5 [-8,8 ; 8,7]	
	Emploi durable	0,4 [-6,2 ; 5,4]	-0,8 [-4,1 ; 1,7]	0,5 [-6,2 ; 9]	
	Horizon : 12 mois après Prépa compétences				
	Formation	20,8 [12,4 ; 30,8]	26,1 [23,1 ; 31,1]	23,8 [12,4 ; 30,4]	
	Formation certifiante	15,1 [8,2 ; 20,2]	16,9 [13,7 ; 20]	13,9 [6,2 ; 19,4]	
	Emploi	1,3 [-7,5 ; 8,1]	2,6 [-2,2 ; 10,2]	6,9 [-8,5 ; 15,4]	
Emploi durable	2 [-6,9 ; 13,2]	1,4 [-4,9 ; 6,8]	3,2 [-8,3 ; 12]		

Champ : ensemble des bénéficiaires de Prépa compétences (Public PIC, inscrits en catégorie A à D, résidant dans une zone exposée à Prépa compétences et de leurs faux-jumeaux retrouvés dans les groupes (Z=0, T=0), (Z=1, T=0) et (Z=0, T=1)).

Source : Dares, base Formation, chômage et emploi (Force), vague 2.

Table 10. Matching différence de différence : hétérogénéité des résultats selon le sexe

Effet de Prépa compétences estimé (ATT estimé par matching de différence de différence) sur les taux d'accès à la formation et à l'emploi (en ppts) par sexe					
		Hommes	Femmes		
Horizon : 6 mois après Prépa compétences					
Variable dépendante	Formation	16,7 [14,8 ; 20,7]	15,9 [12,3 ; 18,7]		
	Formation certifiante	10,2 [8,6 ; 13,5]	10 [7,6 ; 13]		
	Emploi	-2,2 [-9,3 ; 0,8]	-2 [-5,6 ; 4,9]		
	Emploi durable	-1 [-4,5 ; 0,8]	-1,1 [-3,1 ; 3,2]		
	Horizon : 12 mois après Prépa compétences				
	Formation	24,1 [19,8 ; 29,9]	25,5 [20,4 ; 29,2]		
	Formation certifiante	15,8 [11,9 ; 19,9]	16,8 [13,6 ; 20,6]		
	Emploi	3,1 [-6,3 ; 5,2]	2,7 [-1,5 ; 10,2]		
Emploi durable	1,7 [-3,8 ; 3,2]	1,7 [-3,7 ; 6,2]			

Champ : ensemble des bénéficiaires de Prépa compétences (Public PIC, inscrits en catégorie A à D, résidant dans une zone exposée à Prépa compétences et de leurs faux-jumeaux retrouvés dans les groupes (Z=0, T=0), (Z=1, T=0) et (Z=0, T=1)).

Source : Dares, base Formation, chômage et emploi (Force), vague 2.

Table 11. Matching différence de différence : hétérogénéité des résultats selon la nationalité

Effet de Prépa compétences estimé (ATT estimé par matching de différence de différence) sur les taux d'accès à la formation et à l'emploi (en ppts) par nationalité					
		Française		Étrangère	
Variable dépendante	Horizon : 6 mois après Prépa compétences				
	Formation	16,7	[14,1 ; 20,8]	15,9	[9,7 ; 21]
	Formation certifiante	10,2	[8,2 ; 12,2]	9,4	[7,3 ; 13,3]
	Emploi	-3,7	[-8,5 ; 3]	-2,2	[-7,9 ; 5,1]
	Emploi durable	-1,8	[-4,7 ; 1,3]	-2	[-5,5 ; 4,9]
	Horizon : 12 mois après Prépa compétences				
	Formation	25	[22 ; 29,4]	24,1	[19,9 ; 31,1]
	Formation certifiante	16,7	[13,2 ; 18,9]	14,9	[12,8 ; 19]
Emploi	0,7	[-5,8 ; 6,9]	1,3	[-6,8 ; 12,4]	
Emploi durable	0	[-2,9 ; 4,5]	-0,8	[-5,3 ; 9,1]	

Champ : ensemble des bénéficiaires de Prépa compétences (Public PIC, inscrits en catégorie A à D, résidant dans une zone exposée à Prépa compétences et de leurs faux-jumeaux retrouvés dans les groupes (Z=0, T=0), (Z=1, T=0) et (Z=0, T=1)).

Source : Dares, base Formation, chômage et emploi (Force), vague 2.

Estimation de l'effet de Prépa compétences par différence-de-différence instrumentée (*fuzzy difference in difference*)

L'interprétation des résultats obtenus par *matching* différence-de-différence repose sur une hypothèse forte, qui ne peut être testée : celle de l'indépendance de l'entrée en Prépa compétences conditionnellement aux variables observables. Pour tester la robustesse des résultats obtenus, il est possible de lever cette hypothèse en appliquant une autre méthode d'estimation. Il s'agit ici d'estimer l'effet de Prépa compétences en combinant deux méthodes d'estimation : une stratégie de variable instrumentale, qui permet d'expliquer la participation à Prépa compétences par un instrument exogène (le fait de résider dans un territoire où le programme Prépa compétences est proposé à une date donnée, ce qui rend plus probable le fait de le suivre), à une stratégie de différence-de-différence.

Table 12. Synthèse : comparaison des deux méthodes d'estimation utilisées

	Matching différence-de-différence	Différence-de-différence instrumentée
Variable dépendante	Accès à la formation et à l'emploi 6 et 12 mois après Prépa compétences	Accès à la formation et à l'emploi 6 et 12 mois après l'inscription du demandeur d'emploi
Traités : champ	Bénéficiaires de Prépa compétences : - Inscrits en catégorie A à D - Non diplômés - Résidant dans un rayon de 5km autour d'un territoire exposé à Prépa compétences - Pour lesquels la procédure d'appariement a permis de trouver trois "faux jumeaux" (avant/apres et dans les zones non exposées)	Bénéficiaires de Prépa compétences : - Inscrits en catégorie A à D - Non diplômés - Entrés en Prépa compétences 6 ou 12 mois (selon le revenu étudié) après leur inscription comme demandeur d'emploi
Hypothèse 1	Hypothèse d'évolution parallèle : en l'absence de Prépa compétences, l'accès à l'emploi et à la formation des demandeurs d'emploi aux caractéristiques proches des bénéficiaires de Prépa compétences (leurs "faux jumeaux") auraient connu des variations similaires entre les différents groupes	Hypothèse d'évolution parallèle : en l'absence de Prépa compétences, l'accès à l'emploi et à la formation des demandeurs d'emploi 6 ou 12 mois après leur inscription auraient connu des variations similaires entre les différents groupes
Hypothèse 2	Hypothèse d'indépendance conditionnelle : dans les territoires où Prépa compétences est proposé, l'entrée dans le dispositif dépend uniquement des caractéristiques observables du demandeur d'emploi	Hypothèse d'exogénéité de l'instrument : pour un demandeur d'emploi, le fait de résider - ou non - dans un territoire exposé à Prépa compétences est indépendant de sa propension à entrer en formation ou à retrouver un emploi

Présentation de la stratégie

La première étape de cette stratégie consiste à comparer en "forme réduite" les évolutions constatées en termes d'accès à la formation et à l'emploi entre les différents territoires, selon qu'ils soient exposés ou non à Prépa compétences. Pour que ces comparaisons aient du sens, il est nécessaire de comparer des demandeurs d'emploi ayant passé un temps identique au chômage. En pratique, il s'agit donc de comparer la trajectoire des cohortes (trimestrielles) à partir de leur date d'inscription au chômage²¹ à différents horizons (6 mois, 12 mois). Au sein d'une cohorte t donnée, et à l'horizon de temps considéré, certains demandeurs d'emploi seront inscrits dans Prépa compétences, d'autres (ou les mêmes) en formation ou en emploi. Les zones géographiques considérées sont identiques à celles présentées plus haut.

Les tables C.1 et C.2 en annexe présentent les moyennes observées, pour ces indicateurs, selon le groupe de traitement, respectivement sur le champ de l'ensemble des demandeurs d'emploi et sur le champ des demandeurs d'emploi qui sera utilisé pour l'estimation, à savoir les demandeurs d'emploi avec un niveau inférieur au baccalauréat, qui résident dans une zone exposée ($Z=0$) ou non-exposée ($Z=1$) à Prépa compétences, inscrits en catégorie A à D. Alors que, sur ce second champ, 7% des demandeurs d'emploi entrent en formation dans les 6 premiers mois passés au chômage, c'est le cas des 15% des demandeurs d'emplois peu diplômés qui ont réalisé Prépa compétences dans l'intervalle. Cette différence d'accès à la formation atteint 18 points de pourcentage lorsque l'on s'intéresse aux entrées en formation 12 mois après l'inscription chez Pôle emploi (29% d'accès à la formation pour les demandeurs d'emploi peu diplômés qui ont réalisé Prépa compétences au cours de cette première année, 11% pour les autres). En revanche, le fait de réaliser Prépa compétences au début de la demande d'emploi retarde le retour à l'emploi (28% des demandeurs d'emploi peu diplômés non passés par Prépa compétences ont obtenu un emploi qui correspond à un contrat d'au moins 30 jours 6 mois après leur inscription, alors que c'est le cas de 16% de ceux qui sont entrés en Prépa compétences dans l'intervalle). Ces comparaisons de moyenne ne prennent cependant pas en compte les spécificités des demandeurs d'emploi qui réalisent Prépa compétences.

A noter que les indicateurs ne sont pas identiques à ceux étudiés dans la première stratégie, puisqu'on s'intéresse à l'entrée en formation conditionnellement à l'ancienneté au chômage. Les cohortes étudiées le sont donc en fonction de la première inscription au chômage, et non dans Prépa compétences. Cela signifie notamment, sur les horizons temporels étudiés, qu'il s'agit des demandeurs d'emploi non diplômés entrés relativement rapidement dans le programme (à une échéance de 6 ou 12 mois), alors que le champ précédent portait sur l'ensemble des bénéficiaires non-diplômés de Prépa compétences, indépendamment de la durée passée au chômage.

La forme réduite consiste alors à estimer les différences d'accès à la formation et à l'emploi observées dès lors que Prépa compétences est proposée, en utilisant le calendrier de déploiement progressif. Une littérature méthodologique récente a précisé les conditions sous lesquelles on peut estimer un effet, et son interprétation dans ce type de cas, où un programme est mis en place de manière progressive, sur plusieurs groupes (Sun, 2020). Ces différences peuvent être attribuées à l'effet de Prépa compétences sous l'hypothèse d'évolution parallèle entre les groupes. Autrement dit, on suppose qu'en l'absence de Prépa compétences, l'accès à la formation et à l'emploi (6 ou 12 mois après l'inscription du demandeur d'emploi) auraient connu des variations similaires dans les différents groupes.

Cependant, l'estimateur ainsi obtenu correspond à un effet agrégé. Il correspond à l'effet de la mise en place de Prépa compétences sur l'entrée en formation ou l'accès à l'emploi en moyenne, en considérant l'ensemble des demandeurs d'emploi, qu'ils aient ou non suivi le programme Prépa compétences. Cet effet agrégé ne permet cependant pas d'estimer l'effet propre de suivre la Prépa compétences sur l'entrée future en formation pour un demandeur d'emploi. Seule une très petite proportion de demandeurs d'emploi à proximité d'un centre suit effectivement le programme, et l'effet calculé au niveau du centre va donc mélanger l'effet a priori nul pour la majorité de demandeurs d'emploi qui n'ont pas suivi Prépa compétences, et l'effet individuel pour ceux qui l'ont suivi. Pour identifier l'effet propre de Prépa-compétence sur l'entrée en formation à un niveau individuel, il faut donc rapporter ce surcroît d'entrée en formation ou en emploi lié au fait d'habiter à proximité d'un centre qui propose Prépa compétences à la différence effective dans le taux d'accès à Prépa compétences qu'on observe entre les centres qui ont mis en place le programme et ceux où il n'est pas disponible. En pratique, cela se fait en utilisant une méthode de "Fuzzy Difference in Difference", où on estime au niveau individuel l'effet d'avoir bénéficié du programme sur les variables d'intérêt (accès à la formation ou à l'emploi) mais en instrumentant l'accès à la formation par le fait de résider à proximité d'un centre qui bénéficie du programme, à une période où celui-ci est effectivement mis en place.

²¹ Et non plus, comme dans la stratégie précédente, à partir de l'inscription à Prépa compétences.

Sous l'hypothèse que cet instrument (le lieu de résidence) est bien exogène, l'estimateur de Wald, qui correspond au coefficient estimé en forme réduite rapporté à la proportion de demandeur d'emploi qui bénéficient de Prépa compétences, identifie l'effet local du traitement sur les traités (LATE, *Local Average Treatment Effect*). Il s'agit de l'effet moyen de Prépa compétences sur les demandeurs d'emploi qui, lorsqu'ils résident sur un territoire où Prépa compétences est proposé entrent dans le programme, mais n'y seraient pas rentrés sinon - et inversement (de Chaisemartin et D'Haultfoeuille, 2018). L'hypothèse d'exogénéité de l'instrument correspond au fait que le fait de résider dans une zone qui sera exposée ou non à Prépa compétences est indépendant de la probabilité d'entrer en formation ou de retrouver un emploi. Celle-ci ne peut être testée.

Méthode d'estimation

Le modèle précédent peut être estimé par la méthode des moindres carrés en deux étapes (*2SLS, Two Stages Least Square*), afin d'obtenir l'estimateur de Wald. Afin d'augmenter la puissance statistique du modèle, les estimations sont réalisées sur le champ de l'ensemble des demandeurs d'emploi non diplômés. Ces derniers constituent le public cible de Prépa compétences. Comme précédemment, les estimations sont restreintes aux demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B, C et D. Comme pour la première stratégie de *matching*, les territoires s sont l'ensemble des zones situées dans un rayon de 5km autour d'une centre AFPA traité, d'un centre AFPA jamais traité ou d'une préfecture/sous-préfecture ($s \in [1,393]$), regroupés en 6 groupes g selon leur exposition à Prépa compétences ($g \in \{V1, V2, V3, V4, V5, \text{Jamais traité}\}$) comme décrit dans la partie précédente.

Les équations de la first stage et de la forme réduite sont estimées, séparément, par la méthode des moindres carrés ordinaires, avec des effets fixes cohortes t qui permettent de capter l'hétérogénéité liée aux cohortes, et des effets fixes territoires s . La définition d'une cohorte se fait en fonction de la date d'inscription à Pôle emploi en tant que demandeur d'emploi²².

$$\text{First stage : } PC_{st} = \sum_{s \in \text{territoire}} \mu_s 1_s + \sum_{t \in \text{cohorte}} \gamma_t 1_t + \pi(T_{tg}) + u_{stg}$$

$$\text{Forme réduite : } Y_{st} = \sum_{s \in \text{territoire}} \mu_s 1_s + \sum_{t \in \text{cohorte}} \gamma_t 1_t + \sum_{g \in \text{groupe}} \sum_{t \in \text{cohorte}} \beta_{tg} (1_g \times 1_t) + \epsilon_{st}$$

$$\text{Estimateur de Wald : } Y_{st} = \mu_s + \gamma_t + \delta \widehat{PC}_{stg} + \tau_{stg}$$

Avec :

- PC_{st} le taux d'entrée en Prépa compétences pour la cohorte t ($t \in \{T12015, T22015, \dots, T12020\}$) au sein du territoire s ($s \in [1,393]$), à l'horizon qui nous intéresse.
- Y_{st} le taux d'entrée en formation ou en emploi pour la cohorte t au sein du territoire s à l'horizon qui nous intéresse.
- $T_{tg} = 1$ si la cohorte t , dont l'unité spatiale s appartient au groupe g ($g \in \{V1, V2, V3, V4, V5, \text{Jamais traité}\}$) est exposée à la Prépa compétences à l'horizon qui nous intéresse.
- π la différence moyenne (sur l'ensemble des cohortes exposées à Prépa compétences) de taux d'entrée en Prépa compétences (*take-up*) entre les territoires exposés ($g \in \{V1, V2, V3, V4, V5\}$) et non exposés au programme ($g \in \{\text{Jamais traité}\}$) à l'horizon qui nous intéresse.

²² On choisit de regrouper les épisodes d'inscription et de sortie proches, en choisissant par convention de regrouper les épisodes distincts de moins de trois mois.

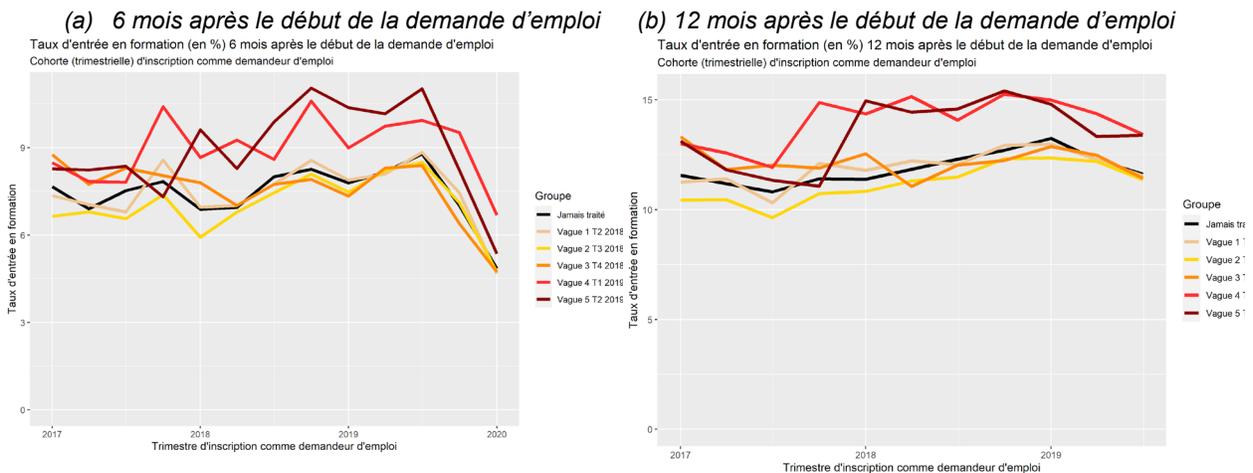
- 1_s , 1_g et 1_t des indicatrices respectivement égales à 1 si l'individu réside dans le territoire s qui relève du groupe g et s'est inscrit à Pôle emploi au trimestre t .

Sous les hypothèses d'évolution parallèle et d'exogénéité de l'instrument, $\hat{\pi}$ identifie la différence moyenne de souscription à Prépa compétences (sur toute la période et dans l'ensemble des territoires étudiés) entre les territoires compris dans un rayon de 5km autour d'un centre AFPA traité et les territoires "contrôles" (jamais exposés ou pas encore exposés, selon la date). $\widehat{\beta}_{t,g}$ identifie, pour chaque couple (groupe \times cohorte), la différence d'accès à la formation ou à l'emploi par rapport au groupe et à la cohorte de référence (la cohorte d'inscrits au premier trimestre 2017 dans un territoire où le dispositif n'est jamais déployé). Finalement, sous ces hypothèses, l'effet local de Prépa compétences (LATE) correspond à $\hat{\gamma}$, c'est-à-dire la moyenne pondérée des $\widehat{\beta}_{t,g}$ divisée par $\hat{\pi}$.

Par définition, l'hypothèse d'évolution parallèle ne peut être formellement testée sur la période où existe la Prépa compétences. Cependant, une analyse des tendances d'accès à la formation ou à l'emploi sur la période précédant la mise en place du programme permet d'inférer sur l'existence, ou non, de chocs spécifiques aux zones exposées qui nous intéressent. On observe effectivement (figures 14.a et 14.b) des différences de niveau en matière d'accès à la formation selon les groupes. Par exemple, pour la cohorte d'inscrits au premier trimestre 2017, le taux d'accès à la formation à 6 mois (qui correspond aux entrées en formation au troisième trimestre 2017) et à 12 mois (entrées en formation au premier trimestre 2018) est plus faible dans les territoires où Prépa compétences sera déployée lors des vagues 1 et 2 que dans les territoires où le dispositif ne sera jamais déployé, et plus élevé dans les territoires où le dispositif sera déployé plus tardivement. De même, avant la mise en place de Prépa compétences, les taux d'accès à l'emploi à 6 et 12 mois sont plus faibles dans les territoires qui seront concernés par le dispositif (hors territoires traités en vague 5, figures 15.a et 15.b).

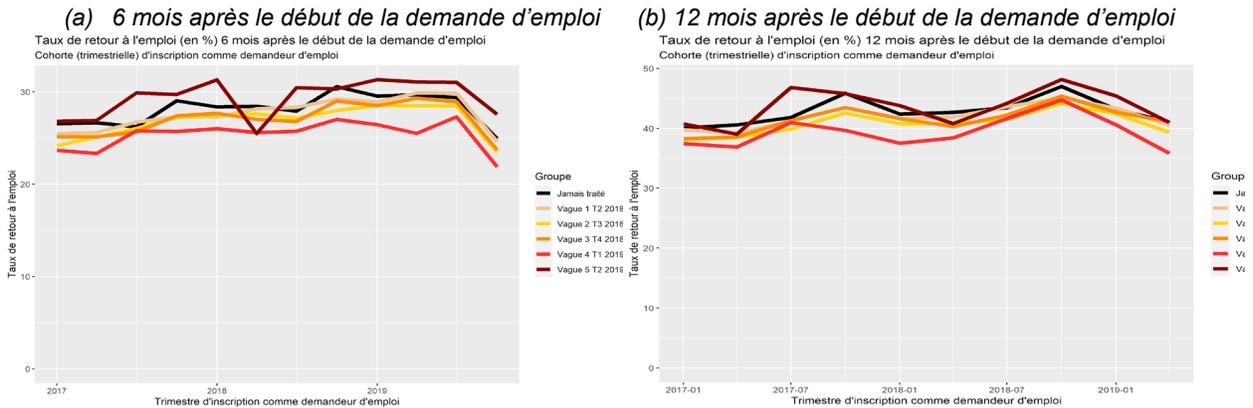
A deux exceptions près²³, aucun des coefficients (groupe \times cohorte) n'est significatif quel que soit l'indicateur étudié pour les cohortes inscrites en 2017 (tables C.3, C.4, C.5 et C.6 en annexe). Avant la mise en place de Prépa compétences, aucun choc ne semble donc avoir affecté spécifiquement les territoires où le dispositif sera déployé par la suite. On peut donc considérer que les différents territoires connaissent, certes, des différences de niveau en matière d'accès à la formation et à l'emploi, mais qu'en l'absence de Prépa compétences, comme cela est observé sur la période où le dispositif n'existe pas, ces indicateurs auraient connu des variations similaires.

Figure 14. Evolution des taux d'accès à la formation par groupe



²³ La cohorte d'inscrits au deuxième trimestre 2017 dans les territoires qui seront traités en vague 2 a connu, à court terme (horizon 6 mois), un choc positif d'accès à la formation, mais ce choc semble avoir été résorbé à l'horizon 12 mois puisque la différence n'est plus significative. De même, la cohorte entrée au chômage au troisième trimestre 2017 (accès à l'emploi au premier trimestre 2018) se distingue par un accès à l'emploi plus élevé à horizon 6 mois, qui ne se retrouve pas à 12 mois

Figure 15. Evolution des taux d'accès à l'emploi par groupe



Résultats

Une première étude graphique suggère que les territoires concernés par le déploiement de Prépa compétences en vagues 4 et 5 ont vu leurs taux moyens d'accès à la formation augmenter à partir de la mise en place du dispositif (figures 14.a et 14.b). En revanche, aucune divergence n'est observée graphiquement, sur la période où le dispositif a été mis en place, entre les territoires exposés ou non à Prépa compétences en ce qui concerne l'accès à l'emploi (figures 15.a et 15.b).

Les tables C.3, C.4, C.5 et C.6 en annexe reportent les coefficients de l'estimation de l'équation (2) en forme réduite. Elles permettent de tester la présence de divergences en matière d'accès à la formation et à l'emploi, dès lors que Prépa compétences commence à être déployée dans certains territoires. La mise en place de Prépa compétences dans les territoires entrés dans la vague 2, soit le troisième trimestre 2018 (qui concerne 63 territoires, sur un total de 95 territoires traités) est associée à une hausse significative des taux moyens d'accès à la formation et à l'emploi en début de demande d'emploi (dans les 6 premiers mois). En moyenne, pour l'ensemble des cohortes qui ont été exposées à Prépa compétences (la première cohorte concernée est celle du premier trimestre 2018, pour lesquelles l'entrée en emploi et en formation à 6 mois est observée au troisième trimestre 2018), cet effet moyen est de l'ordre de 1 point de pourcentage pour la formation et 1,5 point de pourcentage pour l'emploi. En revanche, ces écarts ne sont plus statistiquement significatifs lorsque l'on s'intéresse à l'accès à la formation ou à l'emploi dans les 12 mois suivant le début de la demande d'emploi. De plus, le déploiement de Prépa compétences n'est associé à aucune variation statistiquement significative des taux moyens d'accès à la formation et à l'emploi dans le groupe des territoires concernés par les vagues 1, 3, 4 et 5, certainement pour des raisons de puissance statistique puisque les effectifs de ces groupes sont plus réduits.

Les tables 13 et 14 rapportent les résultats de l'estimation de l'effet local de Prépa compétences sur les traités, réalisée par la méthode des moindres carrés en deux étapes. En niveau, les estimations suggèrent que Prépa compétences augmenterait de 24 points de pourcentage la probabilité d'entrer en formation dans les 6 premiers mois de demande d'emploi pour les bénéficiaires qui n'entrent pas dans le dispositif lorsqu'ils résident dans un territoire exposé, mais y souscrivent dès lors que celui-ci est proposé proche de leur lieu de résidence, et de 17 points de pourcentage pour la probabilité de retrouver un emploi au cours de ces 6 mois. Cependant, la précision de ces estimateurs est trop faible pour conclure qu'ils ne sont dus qu'à des aléas statistiques.

Cette faible puissance statistique s'explique, notamment, par la faible proportion de bénéficiaires du programme dans ces mêmes territoires (moins de 1%, table C.7 en annexe). L'effet minimum détectable, dans le cas d'un modèle de variable instrumentale, est en effet une fonction décroissante :

- de la variance de la variable étudiée entre les territoires, qui est ici faible (peu de coefficients significatifs en forme réduite),
- du nombre d'observations dans chacun des groupes étudiés,
- et de la différence de *take-up* (π) pour Prépa compétences entre les territoires, qui est également extrêmement faible ici.

Table 13. Estimation de l'effet de Prépa compétences sur l'accès à la formation par la méthode des moindres carrés en deux étapes

Variable dépendante : accès à l'emploi à différents horizons après le début de la demande d'emploi				
	Horizon 6		Horizon 12	
	Valeur	s.d	Valeur	s.d
Constante	0,088***	0,007	0,133***	0,009
\widehat{PC}	0,236	0,324	0,118	0,415

Seuils de significativité : * p < 0,1 ** p < 0,05 *** p < 0,01

Champ : ensemble des demandeurs d'emploi non diplômés inscrits en catégorie A à D depuis janvier 2017, résidant dans les groupes d'intérêt

Source : Dares, base Formation, chômage et emploi (Force), vague 2.

Table 14. Estimation de l'effet de Prépa compétences sur l'accès à l'emploi par la méthode des moindres carrés en deux étapes

Variable dépendante : retour à l'emploi à différents horizons après le début de la demande d'emploi				
	Horizon 6		Horizon 12	
	Valeur	s.d	Valeur	s.d
Constante	0,199***	0,014	0,314***	0,020
\widehat{PC}	0,171	0,492	0,322	0,504

Seuils de significativité : * p < 0,1 ** p < 0,05 *** p < 0,01

Champ : ensemble des demandeurs d'emploi non diplômés inscrits en catégorie A à D depuis janvier 2017, résidant dans les groupes d'intérêt

Source : Dares, base Formation, chômage et emploi (Force), vague 2.

Discussion et conclusion

Ce document propose une évaluation de la Prépa compétences, dispositif d'accompagnement des demandeurs d'emploi en vue de sécuriser leur projet de formation pour accéder in fine à l'emploi. En l'absence d'une évaluation randomisée, une telle évaluation se heurte à la difficulté d'isoler ce qui relève du dispositif en tant que tel des effets de sélection des personnes dans le dispositif. Cette étude propose deux stratégies d'identification, qui ont chacune leurs limites mais qui peuvent donner des premiers éléments d'appréciation sur le dispositif.

La méthode d'estimation par appariement (*matching*) repose sur une hypothèse forte, à savoir le fait que l'entrée en Prépa compétences ne dépende que des caractéristiques observables disponibles dans les données. La richesse des données, qui fournissent des informations socio-démographiques mais également la durée de chômage, permet de corriger un certain nombre de biais. Les résultats suggèrent un effet significatif de Prépa compétences sur l'accès à la formation. En se restreignant aux bénéficiaires peu diplômés de Prépa compétences pour lesquels il est possible de trouver des demandeurs d'emploi de profil comparable dans les centres où le programme n'a pas été proposé, le taux d'accès à la formation est de 21 % six mois après l'entrée dans le programme (11,5% pour une formation certifiante). Les estimations suggèrent que ce taux aurait été de 16,5 points de pourcentage plus faible (10,2 points de pourcentage pour une formation certifiante), en l'absence du programme. Douze mois après l'entrée dans Prépa compétences, le taux d'accès à une formation des bénéficiaires du dispositif est de 25 points plus élevé par rapport aux non-bénéficiaires comparables (et la différence est de 16,4 points pour l'accès à une formation certifiante). Tous ces effets sont très précisément estimés et les intervalles de confiance sont étroits.

Cependant, ces écarts mêlent sans doute deux choses : d'une part la valeur ajoutée de Prépa compétences pour certains demandeurs d'emploi, mais d'autre part, le fait que, par construction, une proportion de bénéficiaires est constituée de demandeurs d'emploi qui entrent dans la prestation avec un projet défini et cohérent et dont on peut penser que beaucoup d'entre eux auraient accédé à la formation même sans Prépa compétences. Sans cadre méthodologique plus solide (comme une randomisation), il est impossible de distinguer ces deux mécanismes. A

l'inverse, on doit noter qu'une part importante des bénéficiaires (presque les deux tiers) n'accèdent pas à la formation même au bout d'un an, ce qui peut refléter les problèmes de ciblage mis en évidence dans l'évaluation qualitative du dispositif. Plus de 30% ne suivent pas le programme jusqu'à son terme et pour d'autres, le dispositif ne semble pas adapté à la maturation du parcours dont ils ont besoin.

La deuxième méthode, reposant sur une méthode de variable instrumentale, est en principe plus robuste à ces problèmes de biais de sélection. Les indicateurs sont par ailleurs distincts : il s'agit ici de s'intéresser au devenir des demandeurs d'emploi, dans la première année après l'inscription au chômage et indépendamment de la date précise à laquelle intervient Prépa compétences dans cet intervalle. La littérature économique suggère en effet que l'entrée en formation des demandeurs d'emploi doit intervenir dans les premiers mois de la demande d'emploi, avant que le risque de "découragement" et de dépréciation du capital humain n'apparaisse. *Bolvig et al.* (2003), en étudiant avec des modèles de durées les effets de plusieurs politiques actives du marché du travail danois sur la dépendance vis-à-vis de l'aide sociale, montrent que le calendrier "optimal" de l'entrée en formation (au regard des coûts de l'assurance chômage et de la formation et des rendements de la formation) correspond à un horizon de 8 mois après l'inscription comme demandeur d'emploi. Les estimations obtenues ici suggèrent que les bénéficiaires de Prépa compétences (peu diplômés) entrés dans le dispositif au début de leur demande d'emploi ont une probabilité d'entrer en formation après 6 mois de chômage plus élevée de 24 points de pourcentage (point de référence : 7%). En revanche, lorsqu'on étend la fenêtre temporelle à un an après la première inscription au chômage, l'effet marginal de Prépa compétences sur l'accès à la formation estimé est beaucoup plus faible. Quelle que soit l'échéance considérée, l'estimation de l'effet de Prépa compétences sur l'entrée en formation est très imprécise et il est difficile d'en tirer des conclusions. Cette faible précision est liée au fait que le dispositif concerne finalement très peu de personnes (moins de 1%) au sein des zones considérées, même dans les centres où il est proposé.

En ce qui concerne l'accès à l'emploi, les deux méthodes d'estimation ne permettent pas d'identifier un effet significatif, à 6 ou 12 mois après l'entrée dans le programme. Cela peut sans doute être rapproché du fait que les bénéficiaires sont d'abord pris par le dispositif lui-même, puis, par la formation. Les estimations suggèrent que l'effet serait un peu plus fort sur un horizon plus long, même s'il reste non significatif. Disposer de plus de recul sur les données pourrait permettre d'étudier le retour à l'emploi sur une période plus longue.

Références

- Projet de loi de finances 2018. Annexe : la formation professionnelle. Rapp. tech. République Française, 2018.
- Johanne Aude et Patrick Pommier. "Les défis des demandeurs d'emploi face à la formation professionnelle : accéder aux formations et s'insérer". In : Formations et Emploi (2013).
- Guillaume Blache. "La formation des demandeurs d'emploi, quels effets sur l'accès à l'emploi ?" In : Etudes et recherches 3 (2012). Pôle emploi, p. 175-199.
- Iben Bolvig, Peter Jensen et Michael Rosholm. The Employment Effects of Active Social Policy. IZA Discussion Papers 736. Institute of Labor Economics (IZA) (2003).
- Fanny Bremont et al. "La formation professionnelle diplômante, un pari gagnant pour l'emploi ? Le cas de la région Paca". In : Bref du Cereq 352 (2017).
- David Card, Jochen Kluge et Andrea Weber. "What Works ? A Meta Analysis of Recent Active Labor Market Program Evaluations". In : Journal of the European Economic Association 16.3 (2017).
- Clément de Chaisemartin et Xavier D'Haultfoeuille. "Fuzzy Differences-in-Differences". In : Review of Economic Studies 85.2 (2018), p. 999-1028.
- Bruno Crépon, Marc Ferracci et Denis Fougère. "Training the Unemployed in France : How Does it Affect Unemployment Duration and Recurrence ?" In : Annals of Economics and Statistics 107/108 (2012), p. 175-199.
- Richard Desjardins et Kjell Rubenson. "Participation Patterns in Adult Education : the role of institutions and public policy frameworks in resolving coordination problems". In : European Journal of Education 48 (2013).
- Didier Fouarge, Trudie Schils et Andries de Grip. "Why do low-educated workers invest less in further training ?" In : Applied Economics 45.18 (2013).
- Christine Fournier. "Aux origines de l'inégale appétence des salariés pour la formation". In : Bref Cereq 209 (2004).
- Jérôme Gautié et Marc Gurgand. "Retour sur la relation formation-emploi". In : Economie et Statistique 388-389 (2005). INSEE.
- Didier Gelot et Claude Mini. "Les chômeurs accèdent deux fois moins que les salariés à la formation continue". In : Premières synthèses 51.2 (2004). DARES.
- John Ham et Robert LaLonde. "The Effect of Sample Selection and Initial Conditions in Duration Models : Evidence from Experimental Data on Training". In : Econometrica 64.1 (1996), p. 175-205.
- Marloes Lammers et Lucy Kok. "Are active labor market policies (cost-)effective in the long run ? Evidence from the Netherlands". In : Empirical Economics (2019).
- Robert Jr. Lucas. "On the mechanics of economic development". In : Journal of Monetary Economics 22.1 (1988), p. 3-42. [17] OECD. Getting Skills Right : Engaging low skilled adults in learning. Rapp. tech. OECD, 2019.
- Donald B Rubin. "Estimating causal effects of treatments in randomized and nonrandomized studies". In : Journal of Educational Psychology 66.5 (1974).
- Liyang Sun et Sarah Abraham. "Estimating dynamic treatment effects in event studies with heterogeneous treatment effects". In : Journal of Econometrics (2020).
- Hendrickje Catriona Windisch. "Adults with low literacy and numeracy skills". In : Documents de travail de l'OCDE sur l'éducation 123 (2015).

Annexes

Annexe A : statistiques descriptives

Figure A.1. Evolution de la part du Public PIC parmi les bénéficiaires de Prépa compétences : décomposition par vague

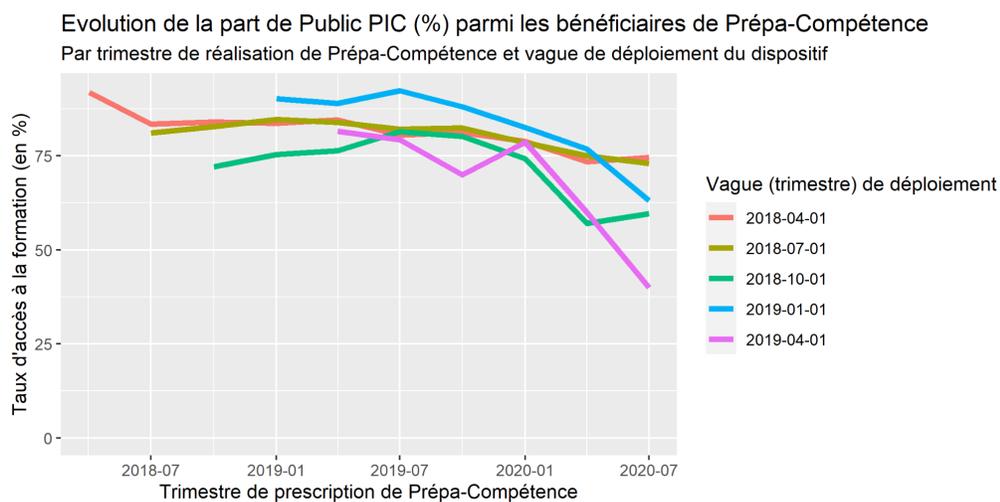
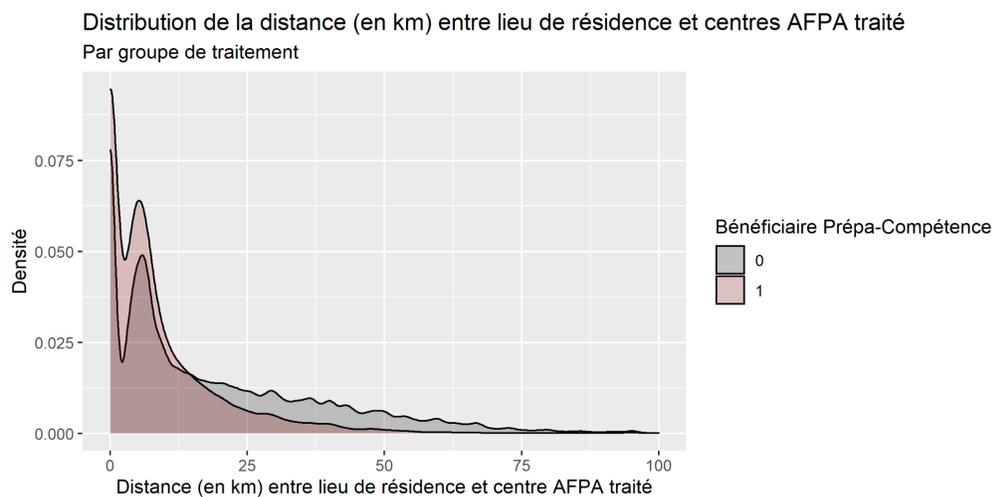


Figure A.2. Distribution des distances entre lieu de résidence et AFPA proposant Prépa compétences, par groupe de traitement



Annexe B : Estimation par *matching* différence-de-différence

Table B.1. Distribution des caractéristiques socio-démographiques des bénéficiaires de Prépa compétences, par groupe d'exposition au traitement

Part des caractéristiques (en %) des bénéficiaires de Prépa compétences, par groupe d'exposition au traitement					
		Ensemble des bénéficiaires	Z=0	Z=1	Exclu de l'analyse
Nombre de bénéficiaires		45125	5864	32068	7193
Caractéristique socio-démographiques					
Niveau de Formation	Public PIC	82%	83%	82%	86%
Sexe	Hommes	52%	55%	52%	51%
Age	16 - 25 ans	17%	18%	17%	19%
	26 - 50 ans	72%	71%	73%	70%
	Plus de 51 ans	10%	11%	10%	11%
Nationalité	Française	73%	76%	68%	90%
	Union européenne (hors France)	2%	3%	3%	2%
	Hors union européenne	23%	20%	28%	7%
Résident territoire cible	ZRR	5%	5%	1%	22%
	QPV	20%	14%	26%	3%
Caractéristique de la demande d'emploi en cours					
Expérience dans le ROME recherché	Pas d'expérience	31%	31%	32%	28%
	ROME				
	Agriculture	3%	3%	2%	4%
	Arts	1%	1%	1%	0%
	Banque/assurance	0%	0%	0%	1%
	BTP	10%	10%	10%	9%
	Commerce et vente	17%	17%	16%	17%
	Communication et medias	1%	1%	1%	1%
	Industrie	7%	8%	7%	10%
	Loisirs/tourisme	10%	9%	11%	9%
	Maintenance/installation	5%	5%	4%	5%
	Sante	3%	3%	3%	3%
	Service à la personne	19%	16%	20%	16%
	Spectacle	0%	0	0	0
	Support entreprises	9%	10%	9%	10%
	Transport/logistique	13%	14%	13%	13%

Champ : ensemble des demandeurs d'emploi qui ont bénéficié de Prépa compétences

Données : FH (jusqu'au T3 2020)

Source : Dares, base Formation, chômage et emploi (Force), vague 2.

Table B.2. Test d'égalité de moyenne (1) : faux-jumeaux "avant" dans les zones non exposées au traitement

Test d'égalité de moyenne entre bénéficiaires et faux jumeaux (Z=0, T=0)					
		Traités Z=1, T=1	Faux jumeaux "avant", territoire non exposé Z = 0, T=0	p-valeur de la différence de moyenne	
Nombre d'observations		25 655	23 633		
Caractéristique socio-démographiques					
Niveau de Formation	Public PIC	100%	100%	1	
Sexe	Homme	54%	53%	0,53	
Situation maritale	Marié	36%	36%	0,48	
Enfants	Pas d'enfants	53%	53%	0,21	
	1 ou 2 enfants	33%	33%	0,97	
	3 enfants ou plus	14%	14%	0,06 *	
Age	16 - 25 ans	18%	23%	0	***
	26 - 50 ans	72%	66%	0	***
	Plus de 51 ans	10%	11%	0	***
Nationalité	Française	72%	75%	0	***
	Union européenne (hors France)	2%	2%	0,04	**
	Hors union européenne	24%	21%	0	***
Résident territoire cible	ZRR	1%	1%	0,19	
	QPV	26%	22%	0	***
Caractéristique de la demande d'emploi en cours					
Catégorie d'inscription chez Pôle Emploi	1	74%	75%	0,04	**
	2	8%	9%	0	***
	3	13%	9%	0	**
	4	5%	7%	0	***
Durée (en mois) au chômage	Moins de 6 mois	42%	42%	1	
	7 - 12 mois	15%	15%	1	
	13 - 18 mois	10%	10%	1	
	19 - 24 mois	8%	8%	1	
	Plus de 24 mois	24%	24%	1	
Domaine de qualification	Cadre	1%	0%	0	
	Employé, technicien	73%	72%	0,02	**
	Ouvrier	23%	26%	0	***
Expérience dans le ROME recherché	Pas d'expérience	31%	31%	0,25	
ROME	Agriculture	3%	5%	0	***
	Arts	1%	0%	0,02	**
	Banque/assurance	0%	0%	0,93	
	BTP	11%	12%	0	***
	Commerce et vente	16%	18%	0	***
	Communication et medias	1%	0%	0,13	

	Industrie	7%	7%	0,01	***
	Loisirs/tourisme	11%	12%	0,02	**
	Maintenance/installation	4%	4%	0	***
	Sante	3%	3%	0,75	
	Service à la personne	20%	21%	0,1	*
	Spectacle	0%	0%	0	***
	Support entreprises	7%	4%	0	***
	Transport/logistique	14%	12%	0	***

Seuils de significativité : * p < 0,1 ** p < 0,05 *** p < 0,01

Champ : ensemble des bénéficiaires de Prépa compétences (Public PIC, inscrits en catégorie A à D, résidant dans une zone exposée à Prépa compétences) et de leurs faux-jumeaux appariés dans le groupe Z = 0, T = 0

Données : FH (jusqu'au T3 2020)

Source : Dares, base Formation, chômage et emploi (Force), vague 2.

Table B.3. Test d'égalité de moyenne (2) : faux-jumeaux "avant" dans les zones non exposées au traitement

Test d'égalité de moyenne entre bénéficiaires et faux jumeaux (Z=1, T=0)				
		Traités Z=1, T=1	Faux jumeaux "avant" , territoire non exposé Z = 1, T=0	p-valeur de la différence de moyenne
Nombre d'observations		25 655	23 633	
Caractéristique socio-démographiques				
Niveau de Formation	Public PIC	100%	100%	1
Sexe	Homme	54%	56%	0 ***
Situation maritale	Marié	36%	36%	0,21
Enfants	Pas d'enfants	53%	55%	0 ***
	1 ou 2 enfants	33%	32%	0 ***
	3 enfants ou plus	14%	14%	0,52
Age	16 - 25 ans	18%	23%	0 ***
	26 - 50 ans	72%	65%	0 ***
	Plus de 51 ans	10%	12%	0 ***
Nationalité	Française	72%	72%	0,71
	Union européenne (hors France)	2%	2%	0,76
	Hors union européenne	24%	25%	0,36
Résident territoire cible	ZRR	1%	1%	0,14
	QPV	26%	26%	0,17
Caractéristique de la demande d'emploi en cours				
Catégorie d'inscription chez Pôle Emploi	1	74%	77%	0 ***
	2	8%	9%	0 ***
	3	13%	8%	0 ***
	4	5%	6%	0 ***
Durée (en mois) au chômage	Moins de 6 mois	42%	42%	1
	7 - 12 mois	15%	15%	1
	13 - 18 mois	10%	10%	1
	19 - 24 mois	8%	8%	1
	Plus de 24 mois	24%	24%	1
Domaine de qualification	Cadre	1%	0%	0 ***
	Employé, technicien	73%	76%	0 ***
	Ouvrier	23%	23%	0,92
Expérience dans le ROME recherché	Pas d'expérience	31%	31%	0,4
ROME	Agriculture	3%	3%	0,09 *
	Arts	1%	1%	0,42
	Banque/assurance	0%	0%	0,13
	BTP	11%	13%	0 ***
	Commerce et vente	16%	17%	0,31
	Communication et medias	1%	1%	0,71

	Industrie	7%	5%	0	***
	Loisirs/tourisme	11%	13%	0	***
	Maintenance/installation	4%	4%	0	***
	Santé	3%	3%	0,18	
	Service à la personne	20%	22%	0	***
	Spectacle	0%	1%	0	***
	Support entreprises	7%	5%	0	***
	Transport/logistique	14%	13%	0	***

Seuils de significativité : * $p < 0,1$ ** $p < 0,05$ *** $p < 0,01$

Champ : ensemble des bénéficiaires de Prépa compétences (Public PIC, inscrits en catégorie A à D, résidant dans une zone exposée à Prépa compétences) et de leurs faux-jumeaux appariés dans le groupe Z = 1, T = 0

Source: Dares, base Formation, chômage et emploi (Force), vague 2.

Table B.4. Test d'égalité de moyenne (3) : faux-jumeaux "après" dans les zones exposées au traitement

Test d'égalité de moyenne entre bénéficiaires et faux jumeaux (Z=0, T=1)					
		Traités Z=1, T=1	Faux jumeaux "après", territoire non exposé Z = 0, T=1	p-valeur de la différence de moyenne	
Nombre d'observations		25 655	23 633		
Caractéristique socio-démographiques					
Niveau de Formation	Public PIC	100%	100%	1,00	
Sexe	Homme	54%	53%	0,05	**
Situation maritale	Marié	36%	36%	0,45	
Enfants	Pas d'enfants	53%	53%	0,86	
	1 ou 2 enfants	33%	34%	0,27	
	3 enfants ou plus	14%	14%	0,22	
Age	16 - 25 ans	18%	22%	0,00	***
	26 - 50 ans	72%	67%	0,00	***
	Plus de 51 ans	10%	12%	0,00	***
Nationalité	Française	72%	75%	0,00	***
	Union européenne (hors France)	2%	2%	0,01	***
	Hors union européenne	24%	22%	0,00	***
Résident territoire cible	ZRR	1%	1%	0,22	
	QPV	26%	23%	0,00	***
Caractéristique de la demande d'emploi en cours					
Catégorie d'inscription chez Pôle Emploi	1	74%	73%	0,02	*
	2	8%	9%	0,00	***
	3	13%	12%	0,05	**
	4	5%	6%	0,00	***
Durée (en mois) au chômage	Moins de 6 mois	42%	42%	1,00	
	7 - 12 mois	15%	15%	1,00	
	13 - 18 mois	10%	10%	1,00	
	19 - 24 mois	8%	8%	1,00	
	Plus de 24 mois	24%	24%	1,00	
Domaine de qualification	Cadre	1%	1%	0,87	
	Employé, technicien	73%	71%	0,00	***
	Ouvrier	23%	25%	0,00	***
Expérience dans le ROME recherché	Pas d'expérience	31%	30%	0,00	***
ROME	Agriculture	3%	5%	0,00	***
	Arts	1%	1%	0,23	
	Banque/assurance	0%	0%	0,08	*
	BTP	11%	11%	0,10	*

	Commerce et vente	16%	16%	0,01	***
	Communication et medias	1%	1%	0,70	
	Industrie	7%	8%	0,00	***
	Loisirs/tourisme	11%	11%	0,21	
	Maintenance/installation	4%	4%	0,00	***
	Sante	3%	3%	0,71	
	Service à la personne	20%	21%	0,02	**
	Spectacle	0%	0%	0,00	***
	Support entreprises	7%	5%	0,00	***
	Transport/logistique	14%	13%	0,00	***

Seuils de significativité : * p < 0,1 ** p < 0,05 *** p < 0,01

Champ : ensemble des bénéficiaires de Prépa compétences (Public PIC, inscrits en catégorie A à D, résidant dans une zone exposée à Prépa compétences) et de leurs faux-jumeaux appariés dans le groupe Z = 0, T = 1

Source: Dares, base Formation, chômage et emploi (Force), vague 2.

Table B.5. Statistiques descriptives : taux d'accès à la formation 6 et 12 mois après Prépa compétences (en %), calculés sur le champ des bénéficiaires de Prépa compétences appariés dans la procédure de matching (n = 23 633)

Taux d'accès à la formation (en pourcentage) 6 et 12 mois après la prescription de Prépa compétences, calculés sur le champ utilisé pour l'appariement					
<i>En gris : dont formations certifiantes</i>					
		6 mois après Prépa compétences		12 mois après Prépa compétences	
Par champ :					
Ensemble des bénéficiaires de Prépa compétences		24,4%	12,5%	38,3%	20,9%
Champ de l'estimation matching*		21,0%	11,5%	32,8%	19,1%
Par groupe, sur le champ de l'estimation matching :					
Sexe	Femmes	19,9%	10,9%	31,9%	18,9%
	Hommes	22,0%	12,0%	33,5%	19,2%
Age	16 - 25 ans	20,1%	11,2%	31,3%	17,7%
	26 - 50 ans	21,6%	11,9%	33,8%	19,9%
	Plus de 51 ans	18,3%	9,4%	28,1%	15,7%
Nationalité	Française	21,2%	11,9%	33,1%	19,6%
	Etrangère	20,5%	10,5%	31,9%	17,6%

* Champ de l'estimation matching : bénéficiaires de Prépa compétences non-diplômés, inscrits en catégorie A à D, pour lesquels trois faux-jumeaux ont été trouvés

Sources: Dares, base Formation, chômage et emploi (Force), vague 2.

Table B.6. Statistiques descriptives : taux d'accès à l'emploi 6 et 12 mois après Prépa compétences (en %), calculés sur le champ des bénéficiaires de Prépa compétences appariés dans la procédure de matching (n = 23 633)

Taux d'accès à l'emploi (en pourcentage) 6 et 12 mois après la prescription de Prépa compétences, calculés sur le champ utilisé pour l'appariement					
<i>En gris : dont emploi durable</i>					
		6 mois après Prépa compétences		12 mois après Prépa compétences	
Par champ :					
Ensemble des bénéficiaires de Prépa compétences		19,0%	8,2%	37,3%	16,6%
Champ de l'estimation matching*		12,6%	5,9%	26,0%	12,3%
Par groupe, sur le champ de l'estimation matching :					
Sexe	Femmes	11,7%	6,1%	23,9%	12,5%
	Hommes	13,4%	5,8%	27,8%	12,2%
Age	16 - 25 ans	13,9%	6,8%	29,7%	14,5%
	26 - 50 ans	12,7%	5,7%	26,0%	12,1%
	Plus de 51 ans	9,5%	5,4%	19,6%	10,3%
Nationalité	Française	11,8%	5,7%	24,7%	12,2%
	Etrangère	14,8%	6,4%	29,4%	12,7%

* Champ de l'estimation matching : bénéficiaires de Prépa compétences non-diplômés, inscrits en catégorie A à D, pour lesquels trois faux-jumeaux ont été trouvés
Dares, base Formation, chômage et emploi (Force), vague 2.

Figure B.1. Taux d'accès et l'emploi et à la formation estimés avant la mise en place de Prépa compétences, selon que le groupe d'exposition (future) à Prépa compétences

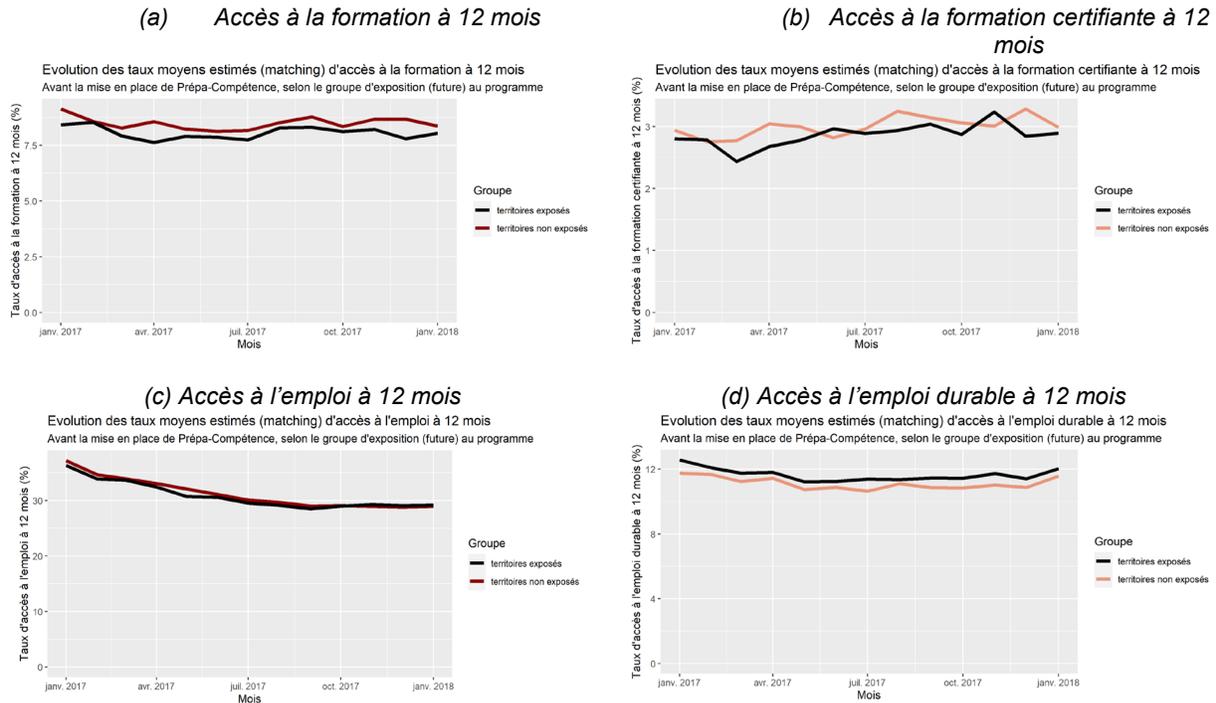


Figure B.2. Différences de d'accès à la formation et à l'emploi estimés avant la mise en place de Prépa compétences, entre les groupes d'exposition (future) à Prépa compétences

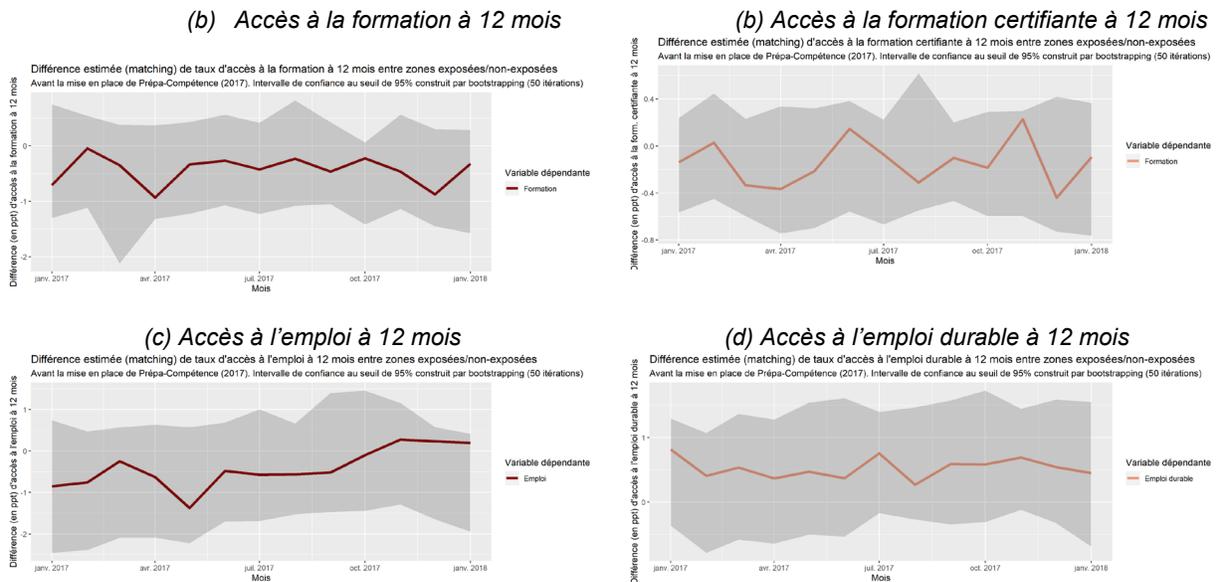
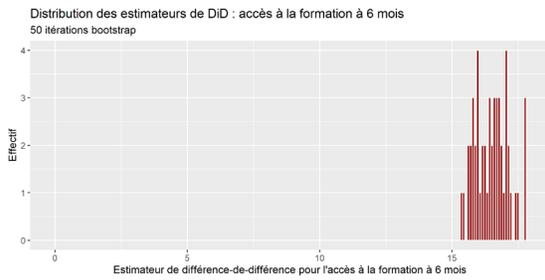
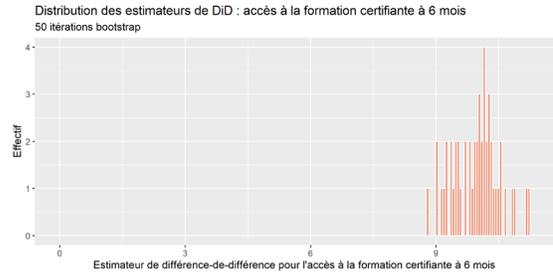


Figure B.3. Histogrammes : distribution des estimateurs (DiD) obtenus par bootstrapping, effet de Prépa compétences sur l'accès à la formation et à l'emploi à 6 mois

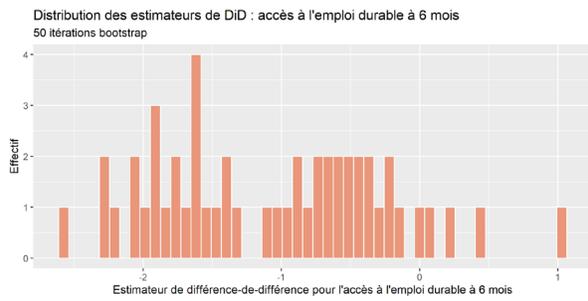
(a) Accès à la formation à 6 mois



(b) Accès à la formation certifiante à 6 mois



(c) Accès à l'emploi à 6 mois



(d) Accès à l'emploi durable à 6 mois

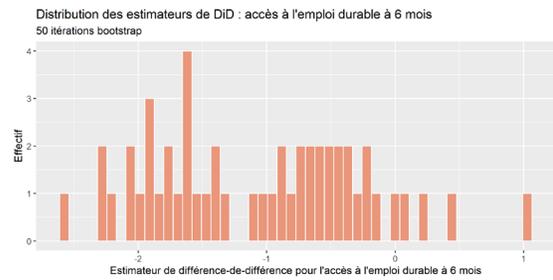
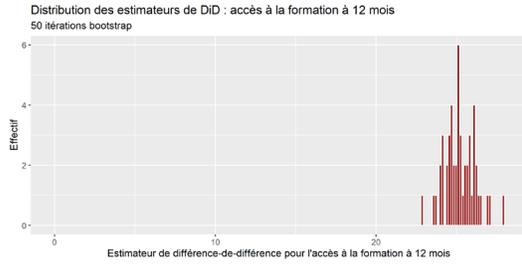
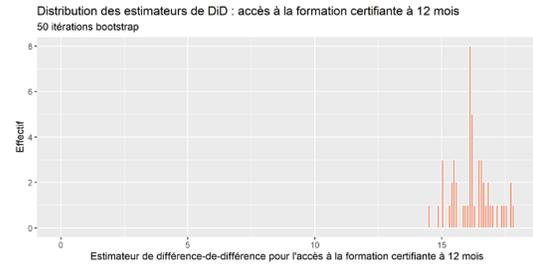


Figure B.4. Histogrammes : distribution des estimateurs (DiD) obtenus par bootstrapping, effet de Prépa compétences sur l'accès à la formation et à l'emploi à 12 mois

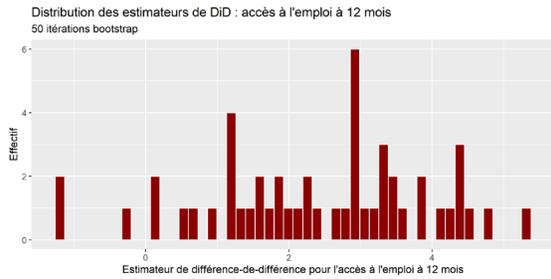
(a) Accès à la formation à 12 mois



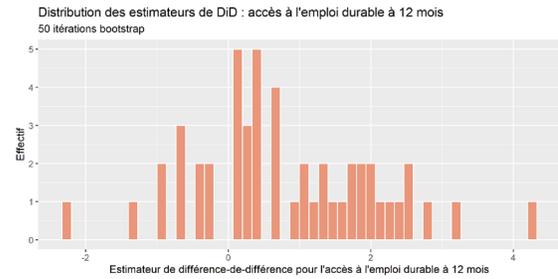
(b) Accès à la formation certifiante à 12 mois



(c) Accès à l'emploi à 12 mois



(d) Accès à l'emploi durable à 12 mois



Annexe C : Estimation par différence-de-différence instrumentée

Table C.1. Taux d'accès à l'emploi et à la formation à différents horizons depuis le début de la demande d'emploi, par groupe de traitement, calculés sur le champ de l'ensemble des demandeurs d'emploi

Taux d'accès à la formation et à l'emploi à différents horizons depuis le début de la demande d'emploi, par groupe de traitement			
		Non traité	Traité* (Prépa compétences)
6 mois après l'inscription du demandeur d'emploi			
Taux d'accès à la formation	Tous types de formations	6%	16%
	Dont formations qualifiantes	2%	7%
Taux de retour à l'emploi	Contrat d'au moins un mois	33%	15%
	Contrat durable (CDD > 6 mois ou CDI)	15%	6%
12 mois après l'inscription du demandeur d'emploi			
Taux d'accès à la formation	Tous types de formations	10%	30%
	Dont formations qualifiantes	4%	15%
Taux de retour à l'emploi	Contrat d'au moins un mois	48%	33%
	Contrat durable (CDD > 6 mois ou CDI)	21%	13%

* Le demandeur d'emploi est considéré comme "traité" s'il a réalisé Prépa compétences entre son inscription à Pôle emploi et l'horizon considéré

Champ : ensemble des demandeurs d'emploi inscrits à partir du 1er janvier 2017, en catégories A à D

Source:: FH (T3 2020), BREST (T3 2020) et MMO (T2 2020)

Table C.2 Taux d'accès à l'emploi et à la formation à différents horizons depuis le début de la demande d'emploi, par groupe de traitement, calculés sur le champ utilisé pour l'estimation par variable instrumentée

Taux d'accès à la formation et à l'emploi à différents horizons depuis le début de la demande d'emploi, par groupe de traitement, et sur le champ utilisé pour l'estimation par variable instrumentale			
		Non traité	Traité* (Prépa compétences)
6 mois après l'inscription du demandeur d'emploi			
Taux d'accès à la formation	Tous types de formations	7%	15%
	Dont formations qualifiantes	2%	7%
Taux de retour à l'emploi	Contrat d'au moins un mois	28%	16%
	Contrat durable (CDD > 6 mois ou CDI)	12%	7%
12 mois après l'inscription du demandeur d'emploi			
Taux d'accès à la formation	Tous types de formations	11%	29%
	Dont formations qualifiantes	4%	14%
Taux de retour à l'emploi	Contrat d'au moins un mois	42%	33%
	Contrat durable (CDD > 6 mois ou CDI)	17%	13%

* Le demandeur d'emploi est considéré comme "traité" s'il a réalisé Prépa compétences entre son inscription à Pôle emploi et l'horizon considéré

Champ de l'estimation par différence-de-différence instrumentée : ensemble des demandeurs d'emploi non-diplômés, inscrits à partir du 1er janvier 2017 en catégories A à D, résident dans un territoire exposé (Z=1) ou non exposé (Z=0)

Source: Dares, base Formation, chômage et emploi (Force), vague 2.

Table C.3. Forme réduite : résultat de l'estimation des évolutions par groupe et cohorte de l'accès à la formation 6 mois après le début de la demande d'emploi

Coefficients d'interaction groupe x cohorte						
Variable dépendante : taux d'accès à la formation 6 mois après le début de la demande d'emploi						
		Groupe				
		Vague 1 T2 2018	Vague 2 T3 2018	Vague 3 T4 2018	Vague 4 T1 2019	Vague 5 T2 2019
Cohorte (trimestrielle) d'inscription comme demandeur d'emploi	2017 T2	0,005	0,009 *	-0,003	0,001	0,007
	2017 T3	-0,004	0,001	-0,003	-0,005	0,002
	2017 T4	0,010	0,006	-0,009	0,018	-0,011
	2018 T1	0,004	0,001	-0,002	0,010	0,021
	2018 T2	0,004	0,009 *	-0,010	0,015	0,007
	2018 T3	0,000	0,004	-0,014	-0,003	0,012
	2018 T4	0,006	0,009 *	-0,014	0,015	0,022
	2019 T1	0,004	0,007	-0,016	0,004	0,020
	2019 T2	0,002	0,011 **	-0,010	0,008	0,014
	2019 T3	0,004	0,007	-0,015	0,003	0,016
	2019 T4	0,007	0,011 **	-0,017 *	0,017	0,006
	2020 T1	0,001	0,009 *	-0,012	0,010	-0,001
	Constante		0,089			

Seuils de significativité : * p < 0,1

** p < 0,05

*** p < 0,01

Note : la constante correspond au groupe de référence des territoires jamais exposés, cohorte T1 2017. 'NA' si variable dépendante non observable

Champ : ensemble des demandeurs d'emploi non diplômés inscrits en catégorie A à D depuis janvier 2017, résidant dans les groupes d'intérêt

Source : Dares, base Formation, chômage et emploi (Force), vague 2.

Table C.4. Forme réduite : résultat de l'estimation des évolutions par groupe et cohorte de l'accès à la formation 12 mois après le début de la demande d'emploi

Coefficients d'interaction groupe x cohorte						
Variable dépendante : taux d'accès à la formation 12 mois après le début de la demande d'emploi						
		Groupe				
		Vague 1 T2 2018	Vague 2 T3 2018	Vague 3 T4 2018	Vague 4 T1 2019	Vague 5 T2 2019
Cohorte (trimestrielle) d'inscription comme demandeur d'emploi	2017 T2	0,005	0,004	-0,011	0,000	-0,009
	2017 T3	-0,002	-0,001	-0,006	-0,003	-0,010
	2017 T4	0,010	0,004	-0,013	0,020	-0,019
	2018 T1	0,008	0,006	-0,006	0,016	0,020
	2018 T2	0,007	0,006	-0,025 **	0,019	0,010
	2018 T3	0,000	0,002	-0,021 *	0,002	0,006
	2018 T4	0,005	0,007	-0,022 *	0,011	0,011
	2019 T1	0,001	0,002	-0,021 *	0,003	0,000
	2019 T2	0,003	0,011 *	-0,016	0,007	-0,005
	2019 T3	0,002	0,009	-0,020	0,004	0,002
	2019 T4	NA	NA	NA	NA	NA
	2020 T1	NA	NA	NA	NA	NA
Constante		0,133				

Seuils de significativité : * p < 0,1 ** p < 0,05 *** p < 0,01

Note : la constante correspond au groupe de référence des territoires jamais exposés, cohorte T1 2017. 'NA' si variable dépendante non observable

Champ : ensemble des demandeurs d'emploi non diplômés inscrits en catégorie A à D depuis janvier 2017, résidant dans les groupes d'intérêt

Source : Dares, base Formation, chômage et emploi (Force), vague 2.

Table C.5. Forme réduite : résultat de l'estimation des évolutions par groupe et cohorte de l'accès à l'emploi 6 mois après le début de la demande d'emploi

Coefficients d'interaction groupe x cohorte						
Variable dépendante : taux de retour à l'emploi 6 mois après le début de la demande d'emploi						
		Groupe				
		Vague 1 T2 2018	Vague 2 T3 2018	Vague 3 T4 2018	Vague 4 T1 2019	Vague 5 T2 2019
Cohorte (trimestrielle) d'inscription comme demandeur d'emploi	2017 T2	0,000	0,008	-0,001	-0,005	0,000
	2017 T3	0,016	0,022 **	0,009	0,024	0,034
	2017 T4	-0,006	0,006	-0,002	-0,004	0,004
	2018 T1	-0,001	0,014	0,007	0,004	0,026
	2018 T2	0,008	0,015 *	0,000	0,000	-0,032
	2018 T3	0,017	0,018 **	0,005	0,009	0,024
	2018 T4	-0,002	-0,002	-0,001	-0,007	-0,005
	2019 T1	0,005	0,014	0,004	-0,002	0,015
	2019 T2	0,013	0,012	0,011	-0,013	0,011
	2019 T3	0,016	0,015 *	0,010	0,008	0,014
	2019 T4	0,008	0,009	0,002	-0,002	0,024
	2020 T1	NA	NA	NA	NA	NA
Constante *		0,198				

Seuils de significativité : * p < 0,1 ** p < 0,05 *** p < 0,01

Note : la constante correspond au groupe de référence des territoires jamais exposés, cohorte T1 2017. 'NA' si variable dépendante non observable

Champ : ensemble des demandeurs d'emploi non diplômés inscrits en catégorie A à D depuis janvier 2017, résidant dans les groupes d'intérêt

Source : Dares, base Formation, chômage et emploi (Force), vague 2.

Table C.6. Forme réduite : résultat de l'estimation des évolutions par groupe et cohorte de l'accès à l'emploi 12 mois après le début de la demande d'emploi

Coefficients d'interaction groupe x cohorte						
Variable dépendante : taux de retour à l'emploi 12 mois après le début de la demande d'emploi						
		Groupe				
		Vague 1 T2 2018	Vague 2 T3 2018	Vague 3 T4 2018	Vague 4 T1 2019	Vague 5 T2 2019
Cohorte (trimestrielle) d'inscription comme demandeur d'emploi	2017 T2	-0,012	-0,002	-0,002	-0,011	-0,023
	2017 T3	-0,003	0,000	0,013	0,018	0,043
	2017 T4	-0,021	-0,014	-0,006	-0,036	-0,008
	2018 T1	-0,006	0,002	0,010	-0,023	0,006
	2018 T2	-0,005	0,001	-0,006	-0,016	-0,026
	2018 T3	0,005	0,001	0,006	0,009	0,001
	2018 T4	-0,016	-0,009	0,002	0,003	0,004
	2019 T1	0,005	0,012	0,013	0,000	0,015
	2019 T2	-0,003	0,002	0,018	-0,027	-0,008
	2019 T3	NA	NA	NA	NA	NA
	2019 T4	NA	NA	NA	NA	NA
	2020 T1	NA	NA	NA	NA	NA
Constante		0,307				

Seuils de significativité : * p < 0,1 ** p < 0,05 *** p < 0,01

Note : la constante correspond au groupe de référence des territoires jamais exposés, cohorte T1 2017. 'NA' si variable dépendante non observable

Champ : ensemble des demandeurs d'emploi non diplômés inscrits en catégorie A à D depuis janvier 2017, résidant dans les groupes d'intérêt

Source : Dares, base Formation, chômage et emploi (Force), vague 2.

Table C.7. First stage : résultat de l'estimation de l'effet de l'instrument sur la participation à Prépa compétences, à différents horizons après le début de la demande d'emploi

Variable dépendante : entrée en Prépa compétences à différents horizons après le début de la demande d'emploi				
	Horizon 6		Horizon 12	
	Valeur	s.d	Valeur	s.d
Constante	0,0000	0,0010	-0,0004	0,0012
Instrument	0,0052***	0,0002	0,0062***	0,0003

Seuils de significativité : * p < 0,1 ** p < 0,05 *** p < 0,01

Note : la constante correspond au groupe de référence des territoires jamais exposés, cohorte T1 2017. 'NA' si variable dépendante non observable

Champ : ensemble des demandeurs d'emploi non diplômés inscrits en catégorie A à D depuis janvier 2017, résidant dans les groupes d'intérêt

Source : Dares, base Formation, chômage et emploi (Force), vague 2.